

COOPERER III

Relèvement et renforcement Financier des populations vulnérables affectées par la Covid-19



**ÉVALUATION FINALE ET LA CAPITALISATION DU PROJET «
RELÈVEMENT ET RENFORCEMENT FINANCIER DES POPULATIONS
VULNÉRABLES AFFECTÉES PAR LA COVID-19 (COOPERER III) »**

RAPPORT FINAL

Mai 2022



N2D Sarl
NOUVELLE DYNAMIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT

NOUVELLE DYNAMIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT
RECHERCHE-ETUDES SOCIO ECONOMIQUES-PLANIFICATION
Site web : www.n2d-cameroun.com
E-mail : direction@n2d-cameroun.com / n2dsarl@yahoo.com
BP 6067 Yaoundé - Cameroun
Téléphone : (+237) 242.85.50.20/ 652 30 72 49 / (+237) 665 10 23

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
LISTE DES TABLEAUX	4
LISTE DES GRAPHIQUES.....	6
LISTE DES ABREVIATIONS	7
RESUME EXECUTIF.....	8
I. INTRODUCTION/CONTEXTE DE L’EVALUATION	11
II. DESCRIPTION DES OBJECTIFS, METHODOLOGIE ET LIMITES DE L’EVALUATION.....	13
II.1. Description des objectifs de la mission d’évaluation	13
II.2. Méthodologie	13
2.2.1. Zone d’intervention et bénéficiaires	13
2.2.2. Approches de l’étude	14
2.2.3. Types de données	14
2.2.4. Techniques de collecte des données et d’échantillonnage.....	14
2.2.5. Préparation et déroulement de la collecte proprement dite	15
2.2.6. Traitement et analyse de données.....	17
III. RESULTATS DES DONNEES LIEES A L’EFFICACITE DU PROJET.....	18
III.1. Efficacité liée à l’atteinte des indicateurs du projet.....	18
3.1.1 Nombre de personnes touchées par le projet.....	18
3.1.2 Niveau d’atteinte des indicateurs liés aux résultats.....	18
III.2. Autres critères clés d’évaluation	32
3.2.1. Cohérence du projet.....	32
3.2.2. Pertinence.....	34
3.2.3. Efficience.....	36
3.2.4. Impact du projet	37
3.2.5. Durabilité	38
3.2.6. Analyse du genre.....	38
3.2.7. Analyse des droits humains et de non-discrimination.....	40
IV. FACTEURS FAVORISANT ET DEFAVORISANT, MATRICE DES FORCES, FAIBLESSES, MENACES ET OPPORTUNITES	42
IV.1. Facteurs ayant favorisé et/ou entravé la mise en œuvre du projet	42
4.1.1. Facteurs ayant favorisé la mise en œuvre du projet.....	42
4.1.2. Facteurs ayant entravé la mise en œuvre du projet.....	43
IV.2. Présentation de la matrice des forces, faiblesses, opportunités et menaces	45
V. LECONS APPRISES, BONNE PRATIQUES, MATRICE FFOM, CONSTATS, RECOMMANDATIONS ET CONCLUSION	47

V.1. Leçons apprises	47
V.2. Bonnes pratiques	48
V.3. Besoins identifiés	49
V.4. Constats, Recommandations et Conclusion.....	51
5.4.1. Constats	51
5.4.2. Recommandations.....	53
REFERENCES	56
ANNEXES.....	57
Annexe 1 : Termes de référence	Erreur ! Signet non défini.
Annexe 2 : Ordres de mission.....	Erreur ! Signet non défini.
Annexe 3 : Liste des personnes ressources rencontrées	Erreur ! Signet non défini.
Annexe 4 : Liste de présence à la formation des enquêteurs	Erreur ! Signet non défini.
Annexe 5 : Liste de présence au focus-group	Erreur ! Signet non défini.
Annexe 6 : Outils de collecte	Erreur ! Signet non défini.
Annexe 7 : Tableau de répartition des personnes touchées par l'étude	Erreur ! Signet non défini.
Annexe 8 : Tableau de suivi des indicateurs du projet.....	Erreur ! Signet non défini.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Synthèse des cibles à toucher par questionnaires.....	14
Tableau 2: Communautés touchés par questionnaires	16
<i>Tableau 3: % de la population ciblée dispose d'un accès renforcé à l'eau potable et démontre des pratiques hygiéniques adéquates.....</i>	19
<i>Tableau 4: % de la population ciblée qui démontre des pratiques hygiéniques adéquates.....</i>	20
<i>Tableau 5: Nombre d'individus atteints par le biais de messages radio d'information sur les mesures COVID-19 et de prévention</i>	21
<i>Tableau 6: % de personnes parmi les communautés sensibilisées respectant au moins une des mesures nationales de prévention contre la COVID-19.....</i>	22
<i>Tableau 7: Nombre de séances de sensibilisation communautaires sur la COVID-19 et les mesures de prévention</i>	22
Tableau 8: Nombre de personnes touchées par les messages diffusés de sensibilisation	22
<i>Tableau 9: Nombre d'ateliers pour le développement conjoint des messages par les radios locaux et les représentants des communautés cibles (femmes, jeunes, etc.).....</i>	23
<i>Tableau 10: Nombre de diffusion des messages radio sur le COVID-19, l'hygiène et les informations économiques (climat, prix, etc. ;).....</i>	23
Tableau 11: Nombre de personnes touchées par les messages radiophoniques.....	23
<i>Tableau 12: Nombre de personnes sensibilisées sur les thématiques en lien avec l'eau l'hygiène et l'assainissement (50%F, 50% H).....</i>	24
<i>Tableau 13: Nombre de personnes ayant accès à l'eau en qualité et quantité (T = 7500 pour 15 forages, 50% F)</i>	24
<i>Tableau 14: Nombre de micro-assurance des forages redynamisés et assurés</i>	25
<i>Tableau 15: Nombre de comités de gestion de point d'eau mis en place, formé/redynamisé.....</i>	26
<i>Tableau 16: Nombre de forages réhabilités pour favoriser l'accès d'au moins 7500 personnes à l'eau potable</i>	26
<i>Tableau 17: Nombre de personnes sensibilisées sur les thématiques en lien avec l'eau l'hygiène et l'assainissement (50%F, 50% H).....</i>	26
<i>Tableau 18: Nombre des membres des AVEC ayant mis en place une AGR qui ont augmenté leur revenu de 10% (70% de Femmes et jeunes femmes, 30% H jeunes hommes)</i>	27
<i>Tableau 19: % de femmes membres des AVEC qui déclarent pouvoir participer à égalité à la prise de décision financière au sein du ménage.....</i>	27
<i>Tableau 20: % femmes membres des AVEC utilisatrice de services financiers non formels</i>	27
<i>Tableau 21: Nombre des membres des AVEC (femmes, jeunes) ayant bénéficié de formations (la compétence technique, la comptabilité simplifiée pratique, l'entrepreneuriat et le marketing) et/ou soutenus pour protéger et reconstruire leurs moyens d'existence (70% F et jeunes femmes, 30% H jeunes hommes).....</i>	28
<i>Tableau 22: Nombre d'analyse économique territoriale réalisée.....</i>	28
<i>Tableau 23: Nombre de personnels des municipalités, des staffs de l'OSC partenaire ainsi que les relais à l'accompagnement des groupes de femmes et de jeunes au développement de leurs activités économiques formés.....</i>	29
<i>Tableau 24: Nombre de groupements dotés en équipement pour micro-projet.....</i>	29
<i>Tableau 25: Nombre d'AVEC et de réseau d'AVEC ayant reçu un soutien organisationnel.....</i>	29
<i>Tableau 26: Nombre de membres des AVEC sensibilisés sur les thématiques tels que la planification familiale, le genre, le civisme, l'environnement, etc.....</i>	30
<i>Tableau 27: Nombre de points focaux redevabilité élus</i>	30

<i>Tableau 28: Nombre d'atelier de planification annuelle réalisé.....</i>	<i>31</i>
<i>Tableau 29: Nombre de réunion du comité de pilotage du projet.....</i>	<i>31</i>
<i>Tableau 30: Nombre de réunion de coordination mensuelle réalisée.....</i>	<i>31</i>

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Nombre de personnes touchées par l'évaluation	16
Graphique 2 : Types de sources d'approvisionnement en eau potable rencontrés dans les communes cibles	20
Graphique 3 : Moyens utilisés pour laver les récipients.....	21
Graphique 4 : Moyens de lutte contre la Covid-19 utilisés	22
Graphique 5 : Participation à la sensibilisation contre la Covid-19	23
Graphique 6 : Lieu d'épargne préférentiel des membres des AVEC	27

LISTE DES ABREVIATIONS

ACDES	Animateur Communal de Développement
AGR	Activité Génératrice de Revenu
ASC	Agent de Santé Communautaire
AVEC	Association Villageoise d'Épargne et de Crédit
CARE	Cooperative for Assistance and Relief Everywhere
CDCS	Centre de Crise et de Soutien du Ministère français de l'Europe et des Affaires Étrangères
CCODES	Cadre Communal de Concertation de Développement Économique et Social
CGPE	Comité de Gestion des Points d'Eau
COOPERER	Relèvement et renforcement Financier des populations vulnérables affectées par la COVID-19
COVID-19	Coronavirus
EHA	Eau, Hygiène et Assainissement
EMF	Établissement de Micro Finance
FFOM	Force Faiblesse Opportunité et Menace
FGD	Focus Group
FOSA	Formation Sanitaire
ONGs	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
ResCOV	Relèvement et renforcement Financier des populations vulnérables affectées par la COVID-19
TDRs	Termes de Référence
VBG	Violence Basé sur le Genre
VPI	Violence par un Partenaire Intime
WASH/EHA	Eau, Hygiène et Assainissement

RESUME EXECUTIF

Pour contribuer à la lutte contre la pandémie Covid-19 initiée par le gouvernement camerounais, l'ONG de développement CARE International au Cameroun a mis en place le projet « Relèvement et renforcement Financier des populations vulnérables affectées par la COVID-19 », en abrégé « ResCOV-19 » ; soit COOPERER III avec l'appui financier du Centre de crise et de Soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères. Le projet est exécuté dans les communes de Kaélé et Touloum du département de Mayo Kani et la Commune de Yagoua du département de Mayo Danay, et avait pour objectif de contribuer à l'accès aux services sociaux de base en matière d'eau et aux opportunités économiques des femmes et des jeunes touchés par la pandémie de la COVID-19, sur la période allant du 1^{er} janvier 2021 au 31 Mars 2022 soit une durée globale de 15 mois.

Arrivé à son terme, une mission d'évaluation externe a été réalisée pour renseigner les critères usuels d'évaluation que sont la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et l'impact.

Cette mission a utilisé une approche mixte qui combine les techniques qualitatives et quantitative pour obtenir les données aussi bien primaires que secondaires. A la suite de la première phase de revue documentaire, une collecte des données primaires a été réalisée auprès des personnes ressources pour ce qui concerne les entretiens et focus-group et dans les ménages et auprès des membres des AVEC d'une part et l'inventaire des points d'eau d'autre part avec les outils d'enquête par questionnaires. Ces outils ont été déployés dans les 03 communes du projet Kaélé, Touloum et Yagoua. Une répartition de 70% et 30% respectivement pour les bénéficiaires, membres des AVEC et les ménages non bénéficiaires a été observée. Pour la constitution de l'échantillon des membres des AVEC, 70% des femmes et 30% des hommes ont été définis. La méthodologie mise en place a permis de réaliser 29 personnes (05 femmes et 24 hommes) lors des entretiens avec les personnes ressources, 18 focus group (07 Comités de gestion des points d'eau, 08 AVEC et 03 micro-assurances) avec 88 femmes et 87 hommes et d'administrer 576 questionnaires (Membres des AVEC, Ménages) soit 435 femmes et 141 hommes. Après la collecte par questionnaires grâce à l'application de collecte numérique (Kobocollect), s'en est suivi la phase d'apurement et traitement dans Excel.

Malgré le retard constaté dans la mise en œuvre de certaines activités du fait du Covid – 19, 39 649 personnes dont 22 655 femmes (soit 57 %) (Sans double comptage) ont été sensibilisées directement dans les communautés, par porte à porte et séance en groupe de 15 à 30 personnes, sur les thématiques tels que la prévention de la COVID-19 et le respect des règles d'hygiène et de salubrité, le civisme, le genre, le planning familiale, etc. le projet a également couvert environ 150 000 habitants suite à la diffusion des messages radiophoniques de sensibilisation.

L'analyse des différentes questions d'évaluation montre que le projet COOPERER III est cohérent car il s'inscrit dans le cadre de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 et dans le plan riposte contre la Covid-19 du Cameroun. Le projet s'aligne également aux lois et aux directives nationales et sectorielles et à la mission de Care qui vise à sauver des vies, vaincre la pauvreté et parvenir à la justice sociale. Du point de vue de sa pertinence, le projet apporte une réponse aux besoins spécifiques des différentes catégories de cibles (femmes, hommes et jeunes hommes, jeunes femmes) et des populations et a mis en place des approches et mécanismes de suivi-évaluation des activités du projet adaptées pour la mesure des résultats.

Le projet dans sa globalité a contribué aux changements des comportements au sein des AVEC, au sein de leurs ménages et leur statut social au sein de leurs communautés ; à l'équipement des AVEC ; au renforcement des capacités des membres des associations. En terme de changement, il a été constaté que : (i) les membres de comités de gestion des points d'eau

formés nettoient et entretiennent leur point d'eau, (ii) les membres des AVEC tiennent des AGR et organisent régulièrement des réunions et sont engagés à réaliser une activité propre à leur AVEC ; (iii) que les personnes sensibilisées sur les bonnes pratiques d'hygiène font plus attention dans la manipulation des denrées alimentaires ; etc. Outre ces changements, le respect des règles d'hygiène (lavage des mains, des toilettes et récipients d'eau, etc.) et des mesures anti Covid-19 (port des masques faciaux, distanciation sociale, etc.) par les bénéficiaires s'est accru grâce aux activités du projet. Le projet a également permis aux bénéficiaires directs et indirects d'améliorer leurs connaissances, attitudes et pratiques sur plusieurs aspects. Il s'agit notamment des mesures de prévention et de protection contre le COVID-19, l'hygiène autour des points d'eau, mais également les connaissances des membres des AVEC sur des thématiques telles que la comptabilité simplifiée pratique, l'entrepreneuriat, le marketing, les techniques d'animation et de sensibilisation des groupes, etc...

Les facteurs ayant contribué à la réussite du projet sont entre autres : la connaissance des communautés par CARE International, la bonne collaboration de CARE avec tous les acteurs locaux, la forte implication des populations notamment des jeunes, femmes et hommes dans les activités du projet, le recrutement des relais communautaires dans leur propre communauté, etc. L'aspect genre a été intégré dans la formulation du projet et sa mise en œuvre. Le niveau de collaboration entre les relais communautaires et les membres des AVEC a été d'un atout majeur dans la réussite des activités dont elles sont les bénéficiaires. Cette bonne collaboration entre ces acteurs est dû entre autres aux moyens de communication (langue locale), au dynamisme des membres des AVEC et de l'aspiration à un changement des conditions de vie des membres des AVEC. Les facteurs ayant par contre pénalisé les résultats sont entre autres la consommation du temps et la massification des activités du projet (les 6 derniers mois), une forte endémicité et rigidité des mesures gouvernementales anti Covid-19, les coupures et interruptions de l'énergie électrique, etc.

Les partenariats développés avec les mairies d'intervention pour la mise en œuvre du projet, l'organisation des acteurs pour la gouvernance des points d'eau au niveau communal, les acteurs impliqués dans au niveau local pour la mise en œuvre du projet, les formations et sensibilisations de proximité des AVEC sont considérés comme leçons apprises ayant accéléré l'implication des bénéficiaires et la réussite du projet. Les bonnes pratiques du projet sont entre autres la réalisation de plusieurs études avant la mise en œuvre de certaines activités, le mécanisme de suivi et monitoring du projet, la diversification des activités du projet, l'aspect genre toujours prise en compte sur le terrain, etc.

Au terme de cette évaluation, quelques recommandations ont été formulées :

- ❖ Impliquer davantage les agents communaux dans la mise en œuvre et le suivi des différentes activités du projet ;
- ❖ Renforcer les capacités des membres des micro-assurances des forages et des CECODES et les accompagner davantage dans la mise en œuvre des activités de leur activité (sensibilisation des comités de gestion des points d'eau, maintenance des points d'eau en panne, etc.) ;
- ❖ Renforcer la sensibilisation des populations sur l'importance de la gouvernance durable des infrastructures hydrauliques ;
- ❖ Mettre en place un mécanisme de collecte systématique des contributions financières liées à consommation de l'eau des forages réhabilités ;
- ❖ Impliquer davantage les jeunes en formulant des activités qui correspondent à leur besoin ;

- ❖ Organiser les AVEC par secteur d'activité et/ou par localité ;
- ❖ Mettre un accent sur la communication sur les activités du projet notamment en ce qui concerne le processus de sélection pour les appuis en AGR ;
- ❖ Sensibiliser les membres des AVEC pour plus d'utilisation des services des banques/EMF ;

I. INTRODUCTION/CONTEXTE DE L'ÉVALUATION

La région de l'Extrême Nord où les crises sécuritaires et, dans une moindre mesure, les phénomènes climatiques, ont donné lieu à d'importants mouvements de population connaît des insuffisances sur les services sociaux de base, sur les infrastructures et équipements collectifs, et en emplois décents. Parmi les principaux problèmes qui limitent l'accès aux services sociaux de base figurent l'insuffisance d'infrastructures, leur inégale répartition géographique, mais surtout le faible pouvoir d'achat des populations.

En plus des couches vulnérables qu'on retrouve dans la région, on y retrouve également les populations déplacées (les personnes déplacées internes, les retournées) et les réfugiés (dans et hors camp) qui représentent approximativement 16% de la population totale et qui accentuent dans certaines localités la pression sur les points d'eau existants. La difficulté d'accès à l'eau renforce également la surcharge du travail des femmes et crée des tensions psychologiques. La région de l'Extrême-Nord est également caractérisée par un fort taux de pauvreté. Les hommes, jeunes et femmes dans les villages et les villes sont majoritairement organisés au sein des diverses associations ou en divers groupes selon les cultures (groupes de tontines, groupes culturels, associations religieuses, associations villageoise d'Épargne et de Crédit (AVEC), etc.) pour faire face aux difficultés de la communauté et notamment pratiqués des activités génératrices de revenus. Les différentes difficultés d'accès aux ressources financières et à l'eau potable dans la région de l'Extrême Nord se sont accentuées avec l'avènement de la pandémie de coronavirus.

En effet, depuis mars 2020, la pandémie au coronavirus (COVID-19) a frappé le Cameroun, posant d'énormes problèmes aux systèmes de santé et provoquant des confinements généralisés, des fermetures d'écoles et d'entreprises, des pertes d'emplois et un ralentissement de l'activité économique sans précédent. Les effets de cette crise sont perceptibles sur le plan psychologique, sanitaire, économique et social ; et les populations les plus impactées sont les ménages pauvres en milieu urbain dépendant du secteur informel. Selon les données d'une étude réalisée sur le Covid-19 en 2021 par l'Institut National de la Statistique du Cameroun (INS), l'activité économique de 64 % des ménages a été fragilisée sur l'ensemble du pays¹ et les sources de revenus des populations habitant aussi bien en zones urbaines que celles rurales ont considérablement réduit. Cette pandémie a également impacté sur la protection² sociale des communautés locales et leur accès³ aux services de base.

Pour faire face à cette pandémie, le lavage des mains est l'une des mesures barrières la plus répandue et nécessite qu'on ait de l'eau potable à proximité. Ce qui n'est pas le cas dans la région de l'Extrême-Nord à cause de la distance à parcourir d'une part et des longues heures d'attente d'autre part pour chercher de l'eau. En outre, l'on note le problème de qualité d'eau obtenue dans des puits souvent non protégés et non traités.

En dehors des mesures barrières prises pour lutter contre la pandémie, la sensibilisation de la population (Affiches, radio communautaire, bouche à oreilles) et les mesures d'atténuation spécifiques ont été mises en place par les autorités administratives, les autorités locales, les organisations religieuses et communautaires, le personnel médical, les ONGs, etc.

Outre les lacunes des services publics en matière de protection sociale, la pandémie de COVID-19 a contraint le Gouvernement camerounais à revoir sa stratégie de développement dans ces différentes régions. Face à ces contraintes, le soutien des organisations au développement était

¹ INS, Enquête panels d'évaluation de l'impact socio-économique de la Covid-19 sur les conditions de vie des ménages au Cameroun, Yaoundé, Mars 2021 : 14.

² INS, Op cit, 2021 : 19-22.

³ INS, Idem, 2021 : 22-27.

attendu notamment celui de l'ONG de développement « CARE International » qui mena une étude en 2020. Le but étant de contribuer à une réorganisation, restructuration et amélioration des conditions de vie économiques des jeunes et des femmes⁴.

Appuyé financièrement par le Centre de Crise et de Soutien (CDCS) du Ministère français de l'Europe et des Affaires Etrangères à travers CARE France, l'ONG de développement CARE International au Cameroun a mis en place le projet « Relèvement et renforcement Financier des populations vulnérables affectées par la COVID-19 », en abrégé « ResCOV-19 » ; soit COOPERER III. Exécuté dans les communes de Kaélé et Touloum du département de Mayo kani et la Commune de Yagoua du département de Mayo Danay, ce projet avait pour objectif de contribuer à l'accès aux services sociaux de base en matière d'eau et aux opportunités économiques des femmes et des jeunes touchés par la pandémie de la COVID-19 pour une durée de 1 an.

Rendu au terme du projet, une évaluation finale externe est commanditée et le Bureau d'Etudes Nouvelle Dynamique pour la Développement (N2D Sarl) a été retenu et un contrat de service signé. L'évaluation a couvert la période allant de Avril 2021 à Mars 2022⁵.

Conformément aux termes de référence de ladite mission (annexe 1), la N2D devra mesurer le niveau d'atteinte des résultats du projet, de capitaliser ses succès, les bonnes pratiques et les leçons apprises devant servir de boussole pour les actions futures de CARE International.

Le présent document est le rapport de l'évaluation finale dudit projet implémenté au Cameroun particulièrement dans la région de l'Extrême-Nord. Il est structuré ainsi :

- la description des objectifs et méthodologie;
- le résumé des données ;
- l'analyse des résultats et les constats ;
- les leçons apprises et les recommandations ;
- la conclusion ;
- la bibliographie et les annexes.

⁴ Care Cameroun, 2020. Analyse Rapide Genre pour COVID-19 CAMEROUN

⁵ Contrat Réf CMR/MRA/FR829/0025/YAO/2021 du 11 mars 2022.

II. DESCRIPTION DES OBJECTIFS, METHODOLOGIE ET LIMITES DE L'EVALUATION

II.1. Description des objectifs de la mission d'évaluation

L'objectif général de cette mission d'évaluation finale et capitalisation est de mesurer le niveau d'atteinte des résultats du projet, de capitaliser ses succès, les bonnes pratiques et les leçons apprises devant servir de boussole pour les actions futures de CARE.

De manière spécifique, il s'agit de :

- Analyser la pertinence, la durabilité/pérennité, l'efficacité, l'efficacé et des effets/changements induits par l'intervention ;
- Apprécier les connaissances de base des communautés cibles sur les mesures de prévention et de lutte contre la COVID 19, l'hygiène et l'assainissement, le genre, le changement climatique, le civisme, la planification familiale ;
- Analyser les avancées en termes d'inclusion financière et d'autonomisation économique des femmes et des jeunes membres des AVEC ;
- Evaluer l'accès à l'eau potable et le fonctionnement des organes de gouvernance autour des infrastructures hydrauliques ;
- Faire une analyse des changements induits par le projet ;
- Fournir les éléments de capitalisation sur les pratiques du projet (stratégie d'intervention, forces, faiblesses, opportunités, menaces, leçons apprises, succès et témoignages) du projet COOPERER III ;
- Fournir au moins 75 photos professionnelles capitalisant les acquis du projet ;
- Dégager des recommandations et proposer des pistes pour des interventions futures.

Dans ce rapport, il est attendu du Consultant les résultats suivants :

- Soumettre pour appréciation une note méthodologique incluant une revue des documents du projet, une méthodologie détaillée du déroulement de la mission, le calendrier et les outils devant servir pour l'évaluation et la capitalisation ;
- Assurer la collecte des données quantitatifs et qualitatifs des informations pertinentes auprès des différentes parties prenantes du projet ;
- Présenter les résultats préliminaires de l'évaluation finale et capitalisation à l'équipe CARE ;
- Produire le rapport final de l'évaluation finale et capitalisation du projet COOPERER III intégrant les commentaires et observations de l'équipe du projet.
- Partager les photos en version d'haute résolution

II.2. Méthodologie

2.2.1. Zone d'intervention et bénéficiaires

Comme indiqué dans les termes de référence, la mission couvre 3 arrondissements cibles notamment les communes de **Kaélé et Touloum** (dans le département du Mayo Kani) et la Commune de **Yagoua** (dans département du Mayo Danay). La figure ci-après est une matérialisation des zones ciblées sur la carte de la région de l'Extrême-Nord Cameroun.



2.2.2. Approches de l'étude

Cette mission a utilisé une approche mixte qui combine les techniques qualitatives (exploitation documentaire et de comptes rendu de terrain issus des entretiens et focus-group) et quantitative (analyse des données issues des enquêtes avec les membres des Association Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVEC) et les chefs de ménages). Cette mixité d'approche a permis d'obtenir et analyser les informations primaires et secondaires à travers les cibles étatiques et non étatiques (formelle et informelle).

Par ailleurs, les dynamiques de concertation, de participation, de synergie et de non stigmatisation ont été utilisés. Dans ce registre, CARE International a mis à la disposition du consultant d'une part la logistique pour la collecte des données et d'autre part, les informations, les documents, les données et les appuis nécessaires. Ces appuis ont facilité l'identification de l'ensemble des parties prenantes dans les différentes localités concernées notamment les membres des AVEC, les acteurs locaux, les sectorielles, les femmes et les jeunes adolescentes qui ont entièrement pris part à l'évaluation.

2.2.3. Types de données

A la lumière du cadre des résultats de la mission formulés dans les termes de référence, plusieurs outils de collecte de données ont été élaborés. Parmi ces derniers, on retient les questionnaires (membres des AVEC, ménages et inventaires des points d'eau), les guides d'entretien, les guides de focus-group discussion et les filles statistiques de base et d'observation. Afin de permettre la collecte et simplifier la saisie, ces questionnaires ont été conçus dans l'interface **KOBO Collect**.

2.2.4. Techniques de collecte des données et d'échantillonnage

A la suite de la première phase de revue documentaire, une collecte des données primaires a été réalisée auprès des personnes ressources pour ce qui concerne les entretiens et focus-group et dans les ménages et auprès des membres des AVEC d'une part et l'inventaire des points d'eau d'autre part avec les outils d'enquête par questionnaires.

En prenant en compte le type d'étude (évaluation finale), le consultant a utilisé la méthode d'échantillonnage aléatoire simple suivant la formule $n = \frac{1,96^2 * p(1-p)}{m^2}$. Avec n: l'effectif de la population échantillon à enquêter; p: la proportion des bénéficiaires au sein de chaque communauté. En combinant un intervalle de confiance de 95% et une marge d'erreur tolérable de 4%, nous obtenons les échantillons suivants (membres des AVEC et chefs de ménages).

Tableau 1: Synthèse des cibles à toucher par questionnaires

N°	Communes	Cibles	Nombre touché
1	Kaélé	Questionnaires membres des AVEC	147
		Ménages (chef de ménage ou représentant)	63
2	Touloum	Questionnaires membres des AVEC	105
		Ménages (chef de ménage ou représentant)	45
3	Yagoua	Questionnaires membres des AVEC	168
		Ménages (chef de ménage ou représentant)	72
TOTAL QUESTIONNAIRES			600 ménages

Source : Conçu par N2D Sarl à partir des données d'enquête

La répartition de 70% et 30% respectivement pour les bénéficiaires, membres des AVEC et les ménages non bénéficiaires a été observée. Pour la constitution de l'échantillon des membres des AVEC, 70% des femmes et 30% des hommes ont été définis. En effet, sur la base des listes des membres des AVEC constitués par le projet dans les arrondissements cibles, les interviewées femmes membres des AVEC ont été sélectionnées de manière aléatoire pour participer aux interviews.

Dans les 3 communes, cette répartition a pris en compte le poids (nombre) des AVEC en leur sein. Une proportion de 40% a été réservée à l'arrondissement de Yagoua, 35% pour Kaelé et 25% pour Touloum.

La sélection des ménages a obéi au principe de dispersion spatiale dans les communautés des arrondissements cibles du projet d'une part et le pas de 2 à 5 ménages selon la densité de la population après observation de chaque communauté d'autre part. L'existence d'un bénéficiaire membre d'AVEC pour la plupart et d'un enfant âgé entre 8 et 24 ans ont constitué le principal critère de choix du ménage. A côté de ce principal critère, les ménages gérés par une femme ou habitant un enfant portant un handicap) ou encore réfugié ou déplacé interne seront également prioritaires dans la sélection des ménages. Dans chaque ménage, un chef de ménage ou son représentant était soumis à l'enquête.

La collecte des données statistiques s'est faite non seulement dans les différents documents consultés, mais également auprès de l'équipe de mise en œuvre du projet.

Plusieurs considérations éthiques ont été observées pendant la phase de collecte notamment :

Consentement verbal : Ce consentement était obtenu auprès de toutes les personnes à enquêter avant les entrevues.

Confidentialité: Les données sont gardées en toute confidentialité et ne peuvent être divulguées qu'auprès du client (CARE International).

Sauvegarde de l'enfant et des jeunes : Pendant la phase de collecte des données, le consultant a imposé à tout le personnel de son équipe la vigilance sur le respect des principes généraux, des comportements requis, du devoir de diligence et de toutes autres consignes touchant les droits des femmes, des jeunes et des adolescents

2.2.5. Préparation et déroulement de la collecte proprement dite

Les démarches, approches, techniques et outils utilisées ont fait l'objet d'un amendement d'abord lors de la réunion du cadrage méthodologique (tenue par vidéo-conférence entre CARE International et l'équipe du consultant), puis lors de la conception et la validation des outils de collecte ainsi que lors de sa phase d'administration sur le terrain. Concomitamment à la production des outils, les enquêteurs ont été recrutés dans les différentes zones.

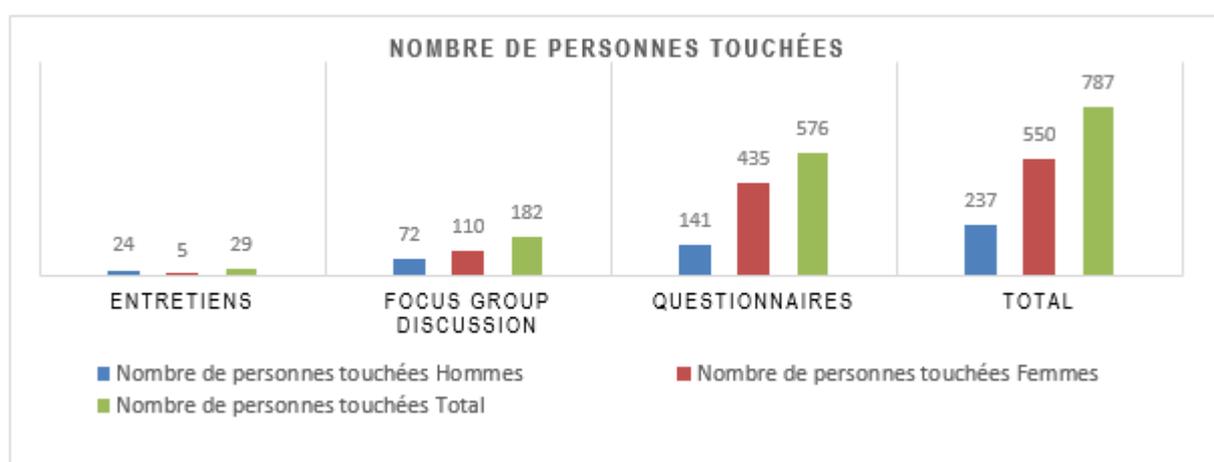
Il y a lieu de rappeler que le cadre méthodologique évoquée a eu lieu le 16 mars 2022 entre l'équipe du consultant et CARE International. La collecte des données s'est déroulée pendant la

période du 22 au 26 mars 2022 après une journée de formation des enquêteurs tenue le 21 mars 2022 à Yagoua sur la manipulation de kobocollect et des outils préalablement validés par l'équipe de CARE International. Cette formation s'est achevée avec le prétest des outils numériques par les enquêteurs en situation de mise en pratique. Au total 22 personnes (3 experts principaux, 1 assistants et 18 facilitateurs/ enquêteurs) ont directement participé à cette mission.

Les experts principaux et les assistants ont conduit les entretiens individuels avec les personnes ressources sélectionnées, animer les focus group et de collecter les données statistiques. Dans chaque communauté retenue, sous la supervision de chaque consultant, les enquêteurs ont administré les questionnaires grâce à l'application numérique **Kobo Collect**.

Un total de **787** personnes a été touché par l'étude dont **550** femmes et **237** hommes réparties comme suit : 29 personnes interviewés dont 05 femmes et 24 hommes ; 182 personnes ayant participées au focus group dont 110 Femmes et 72 Hommes ; et 576 personnes enquêtées dont 435 Femmes et 141 Hommes. La graphique suivant présente le récapitulatif des personnes touchés par l'étude.

Graphique 1 : Nombre de personnes touchées par l'évaluation



Les données quantitatives et qualitatives ont été collectées dans 8 communautés comme l'indique le tableau ci-dessous :

Tableau 2: Communautés touchés par questionnaires

Zone	Nombre questionnaire avec membres des AVEC touché	Nombre questionnaire ménages touché
Mayo Danay	136	57
Yagoua	136	57
Mayo Kani	275	108
Kaélé	136	49
Touloum	139	59
Total général	411	165

Source : Conçu par N2D Sarl à partir des données d'enquête

Sur une cible de 600 attendus en raison de 420 membres des AVEC et 180 ménages, au total 576 personnes ont été touchées par les questionnaires soit 411 membres des AVEC et 165 ménages. 24 cibles, 09 membres des AVEC et 15 ménages n'ont pas été touchés. Le non atteinte de ces cibles s'explique par le chevauchement de plusieurs activités pendant la période de collecte qui démobilisait les cibles : la période de collecte a coïncidé avec le début de la saison de pluie et étant dans une zone agricole, plusieurs chefs de ménage étaient absent ; le déroulement des marchés hebdomadaires dans les zones cibles (mardi à Yagoua, jeudi à Touloum et vendredi à Kaélé) et la célébration de la fête du partie RDPC le vendredi 25 mars. La

collecte de données se déroulant de 08h à 15h, il était souvent difficile de trouver les chefs de ménages à leur domicile.

2.2.6. Traitement et analyse de données

A la fin de la phase de collecte des données par questionnaires, il s'en est suivi l'activité d'apurement et traitement dans Excel. Les notes prises au cours des entretiens (données qualitatives) ont été traitées premièrement sous forme de synthèse de comptes rendus d'échange par arrondissement avant d'être analysées.

III. RESULTATS DES DONNEES LIEES A L'EFFICACITE DU PROJET

III.1. Efficacité liée à l'atteinte des indicateurs du projet

3.1.1 Nombre de personnes touchées par le projet

Un total de 39 649 personnes dont 22 655 femmes (soit 57 %) (Sans double comptage) a été touché par les activités de sensibilisation du projet. Les messages radiophoniques ont couvert environ 150 000 habitants des communes cibles du projet (Kaélé, Touloum, Yagoua). Les formations et appuis ont été apportées à 68 AVEC.

3.1.2 Niveau d'atteinte des indicateurs liés aux résultats

Objectif général : Contribuer à l'accès aux services sociaux de base en matière d'eau et aux opportunités économiques des femmes et des jeunes touchés par la pandémie de la COVID-19 dans la Région de l'Extrême-Nord du Cameroun, Axe Kaélé-Touloum-Yagoua

Au regard des objectifs généraux et spécifiques et l'existence d'indicateurs d'efficacité, on peut noter que les résultats du projet ont été atteints à des degrés divers. Nonobstant les difficultés rencontrées pendant la période de la Covid-19, le projet a permis d'une part aux populations des Communes de Kaélé, Touloum et Yagoua (hommes, femmes, enfants) d'adopter des mesures de prévention du COVID-19 et des comportements sains et favorables à la santé (pratique effective de l'hygiène autour des points d'eau), et de renforcer la gouvernance communale et communautaire autour des infrastructures sociales de base (point d'eau, hygiène) en vue d'améliorer l'accès à l'eau potable ; et d'autre part aux femmes et des jeunes membres des AVEC de Kaélé, Touloum et Yagoua d'avoir un meilleur accès aux opportunités économiques.

La qualité du dispositif d'appui conseil est globalement satisfaisante, bien qu'un besoin de formation/renforcement de capacités des relais (technique d'embouche, formation sur la violence basée sur le genre, technique d'élevage, en compostage, technique d'animation et de sensibilisation, etc.) et de formations sur des thématiques correspondant aux besoins et activités des membres des AVEC est constaté (fabrication lait de toilette, formation en couture, formation sur les semences améliorer de mil, de sorgho, etc.). Des formations à un rythme qui correspond au niveau des bénéficiaires. Au niveau de la coordination et du suivi-évaluation, on constate également un système de suivi évaluation est fortement opérationnel et un excellent reporting. Le projet a su utiliser l'ensemble des canaux de communication disponibles dans les zones du projet (radio communautaires), mais aurait dû élargir les sensibilisations d'autres thématiques telles que l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant ; et impliquer le personnel sanitaire lors des sensibilisations sur la prévention du covid 19, planning familiale et maladies hydriques pourtant recommandé dans le rapport intermédiaire de juillet 2021.

Les interventions du projet COOPERER III sont fortement appréciées par l'ensemble des acteurs locaux. En effet, le projet d'une part a contribué à la formation et au renforcement des capacités du personnel des municipalités, des ACDES et des RC (méthodologie et les outils d'accompagnement des AVEC) ; et d'autre part a amélioré les connaissances des bénéficiaires directs (membres des AVEC) par des formations (compétence technique, comptabilité simplifiée pratique, l'entrepreneuriat et le marketing). De plus, le projet a su redynamiser et appuyer les 03 micro-assurances des forages, les 16 comités de gestion de point d'eau réhabilités, les AVEC et les réseaux des AVEC des localités de Kaélé, Touloum et Yagoua.

Le projet a ainsi contribué au changement des comportements au sein des membres des AVEC, au sein de leurs ménages et leur statut social au sein de leurs communautés ; à l'équipement

des AVEC ; au renforcement des capacités des membres des associations. La formation reçue et es activités qu'ont menés les AVEC leurs ont permis de mettre les enfants à l'école, d'avoir un peu plus de considération dans la communauté, une meilleur gestion des bénéficies des AGR, d'être plus autonomes et davantage motivé, etc. Un changement aussi perceptible au sein de la famille (chacun veut aussi créer sa part d'AGR, moins de problèmes avec la scolarité ou la santé des enfants, la confiance de mon époux, la paix, etc.). Outre ces changements, le respect des règles d'hygiène (lavage des mains, des toilettes et récipients d'eau, etc.) et des mesures anti-Covid-19 (port des masques faciaux, distanciation sociale, etc.) par les bénéficiaires s'est accru grâce aux activités du projet. En plus, le projet a permis de remobiliser les membres déserteurs des AVEC à l'instar de ceux du village Ligazang dans la localité de Kaélé.

Deux types de changement sont perceptibles : (i) Le **changement individuel**, à travers le développement des connaissances et des capacités des bénéficiaires directs du projet (membres des AVEC) et des bénéficiaires indirects du projet (RC). L'ensemble des bénéficiaires consultés ont indiqué que les formations leur ont permis d'acquérir de nouvelles connaissances en matière de comptabilité, les techniques agricoles, la création et la gestion d'une AGR, la gestion du groupe et sur l'intégration du genre dans les activités, etc. ; (ii) Le **changements collectifs**, selon les acteurs rencontrés, le projet a réhabiliter des points et appuyé la redynamisation de leurs comités de gestion des points d'eau pour assurer une certaine pérennité de l'intervention.

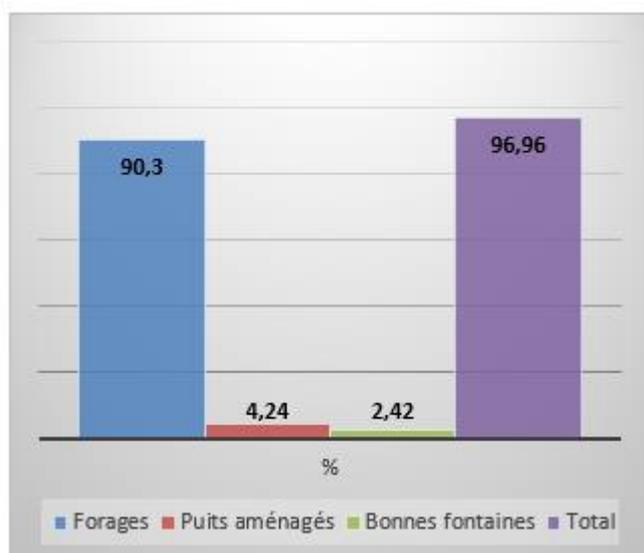
Objectif spécifique 1 : Renforcer et sensibiliser le personnel des communes et les communautés sur la protection Covid et la gouvernance autour des infrastructures sociales de base (point d'eau, hygiène), dans les communes de Kaélé, Touloum et de Yagoua

Indicateur de processus		
<i>Tableau 3: % de la population ciblée dispose d'un accès renforcé à l'eau potable et démontre des pratiques hygiéniques adéquates</i>		
Planifié	Réalisé	Observations
50%	87,83% (Population)	Ecart positif (+37,83)

Source : Conçu par N2D Sarl à partir des données d'enquête

Les données d'enquête réalisée auprès des populations des arrondissements cibles (Touloum, Kaelé et Yagoua) indiquent ces dernières disposent de 90,30% d'un accès renforcé à l'eau potable. Cet indicateur initialement prévu à 50% a obtenu un écart favorable de 40,30%. Ces chiffres se confirment quand 87,83% des personnes interrogés (membres des AVEC et ménages) font la même déclaration soit un écart favorable de 37,83%. En effet, dans la zone d'intervention, plusieurs sources d'approvisionnement en eau potable sont présentes, à savoir les forages (90,30%), les puits aménagés (4,24%) et les bonnes fontaines (2,42%). Pour cette dernière source, il est apparu que seuls les arrondissements de Touloum et de Yagoua en comptent quelques-unes, le suivant des systèmes de captage. Les membres des AVEC interviewés confirment cette tendance avec une déclaration satisfaisante de 87,83% sur cette question d'utilisation des types de sources d'approvisionnement en eau.

Graphique 2: Types de sources d’approvisionnement en eau potable rencontrés dans les communes cibles



« Le projet a formé le cadre communal et le maire, et a contribué à la mise en place des micro-assurances. Le projet COOPORER III a également réhabilité plusieurs forages et a encouragé les comités de gestion des points d’eau à faire partir de la micro-assurance des forages qui s’occupe du suivi. Ce projet a permis la mise sur pied de plusieurs microprojets en faveur des femmes et jeunes des membres des AVEC. La mairie dispose maintenant des agents communaux aptes à s’occuper du suivi des AVEC. »

Témoignage de Firissou YACOUBOU, Secrétaire général de la commune de Kaélé

La gouvernance communale et communautaire améliorée autour des infrastructures sociales de base notamment les points d’eau et leur la connaissance d’hygiène pour leur qualité a permis de maintenir jusqu’ici la qualité de ces infrastructures. Ceci s’observe quand les populations déclarant à hauteur de 97,81% que les infrastructures utilisées sont fonctionnelles malgré leur qualité le plus souvent vétuste dehors de celles réhabilitées ou construites par le projet.

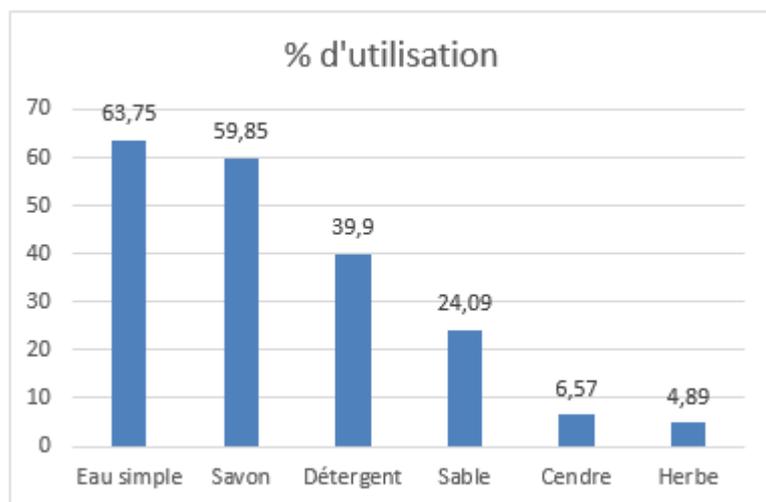
Indicateur de processus		
Tableau 4: % de la population ciblée qui démontre des pratiques hygiéniques adéquates		
Planifié	Réalisé	Observations
50%	24,33%	Ecart négatif (-25,67%)

Source : Conçu par N2D Sarl à partir des données d’enquête

Les pratiques hygiéniques touchent les modes de traitements de l’eau (ébullition, javellisation et la filtration), les lavages des récipients de manière adéquate, l’hygiène autour du point d’eau, les lavages des mains, etc. L’enquête auprès des ménages et des AVEC a relevé que 23,03% des ménages et 26,03% des AVEC affirment apporter un traitement à l’eau avant de boire ; 100% des personnes enquêtées lave leurs récipients ; 97,58% des ménages et 98,30% des membres des AVEC utilisant un récipient pour conserver l’eau ont des couvercles sur ces récipients ; 85,16% des membres des AVEC et 84,85% des ménages utilisent des toilettes pour déféquer. Les membres des AVEC déclarent javelliser l’eau, 24,33%, contre 18,79% du reste de la population cible. Les pratiques de filtration et d’ébullition sont presque rare soit 0,73% dans l’un et l’autre cas. En poursuivant l’analyse en vue de présenter les motifs justifiant ces faibles statistiques d’utilisation de ces 3 modes de traitement, il en ressort que les populations déclarent que la qualité de l’eau venant des forages est déjà bonne (89,29%) en cette période.

Au deuxième niveau, il s'agit du transport et la protection de l'eau à consommer. A cette question, chez les membres des AVEC, il ressort que les bidons en plastique sont utilisés à 76,16%, le jarre à 15,82%, le seau avec couvercle à 31,61%. Les données issues des interviews avec ces membres indiquent que quel que soit l'outil de transport de l'eau, celui-ci est toujours lavé afin d'éviter sa pollution par la poussière. Ces récipients sont généralement lavés soit avec de l'eau simple (63,75%), du savon (59,85%), du détergent (39,90%), du sable (24,09%), de la cendre (6,57%) et de l'herbe (4,89%). La protection de l'eau de boisson dans les ménages est généralement assurée à l'aide de 3 instruments notamment le Jarre (70,80%), le bidon plastique (46,86%) et le seau (18,49%).

Graphique 3: Moyens utilisés pour laver les récipients



Au troisième niveau, il s'agit d'aborder la propreté autour des points d'eau. En s'appuyant sur les résultats des différentes collectes par questionnaires, il est présenté que la question de l'existence des toilettes demeure une problématique où les populations membres des AVEC déclarent disposer des toilettes (85,16%). Ceux ne possédant pas encore ces équipements défèquent soit à l'air libre, soit dans l'eau (mayo) ou soit dans la brousse.

Résultat 1. Les populations des Communes de Kaélé, Touloum et Yagoua (hommes, femmes, enfants) ont adopté des mesures de prévention du COVID-19

Indicateur de résultat		
Tableau 5: Nombre d'individus atteints par le biais de messages radio d'information sur les mesures COVID-19 et de prévention		
Planifié	Réalisé	Observations
200.000 (50% H et 50% F)	135 287	Ecart négatif (-64 713)

Source : Rapports d'activité du projet

Suivant les données du rapport d'activité du projet, cette estimation s'est faite sur la base de la couverture des ondes radios. Le niveau d'atteinte de cet indicateur dépend alors de la comptabilisation de l'activité de diffusion d'information sur les mesures COVID-19 et de prévention par les radios locales et les feedbacks des auditeurs après les différentes émissions radios et spots. La connaissance des informations à travers les canaux modernes de communication se heurtent à la disponibilité de ceux-ci. D'ailleurs, les données d'enquête tant auprès des membres des AVEC que les ménages indiquent seulement 23,64% et 4,24% disposent respectivement un poste radio et un téléviseur. Considérant les données d'enquête administrées auprès des membres des AVEC, il ressort que 85,16% des membres des AVEC ont connaissance des activités du projet à travers les radios communautaires et le plus souvent de

proche en proche. Ces statistiques montrent que la sensibilisation à travers les radios renforce la communication sans pour autant être le moyen le privilégié.

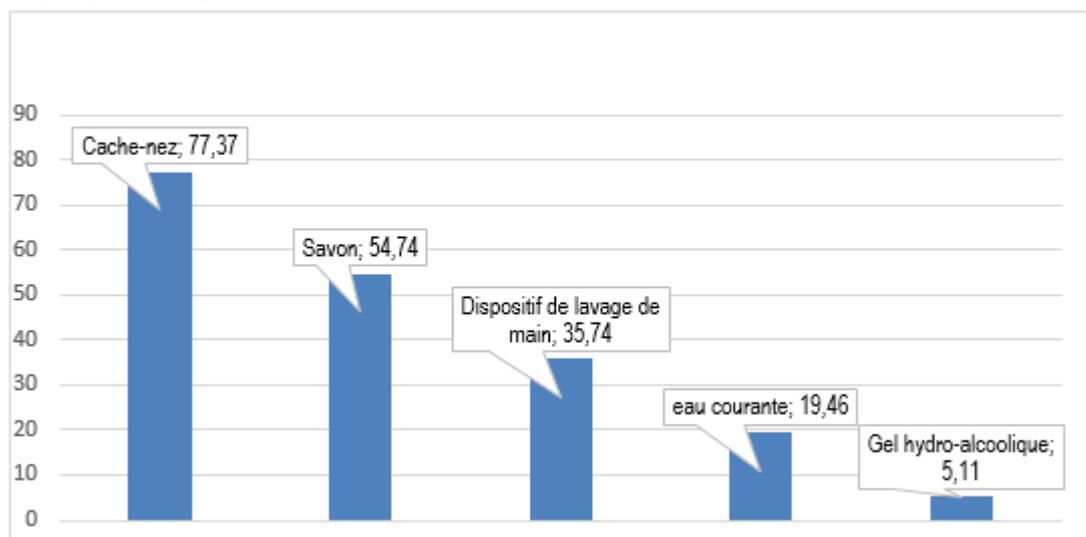
Indicateur de résultat		
Tableau 6: % de personnes parmi les communautés sensibilisées respectant au moins une des mesures nationales de prévention contre la COVID-19		
Planifié	Réalisé	Observations
60%	86,13% (84,37% F et 94,44% H)	Ecart positif (+26,13%)

Source : Rapports d'activité du projet

Le projet a réussi à porter de 39% à 86,13%, la proportion de personnes parmi les communautés sensibilisées qui respecte au moins une des mesures nationales de prévention contre la COVID-19. Prévu pour atteindre une tendance de 60% par rapport au niveau observé lors de l'étude de base (39%), les données d'enquête indiquent que 86,13% des membres des AVEC dont 84,37% de femmes et 94,44% d'hommes utilisent régulièrement le cache-nez.

La prévention et les mesures barrières sont les moyens de lutte contre cette pandémie. Ainsi, il est ressorti lors de l'enquête que les populations affirment disposer de cache-nez (77,37%) et qu'elles utilisent pendant leurs sorties et à des moments occasionnels ; du savon (54,74%) ; un dispositif de lavage de main (35,74%) ; un accès facile à l'eau coulante (19,46%) et du gel-hydro alcoolique (5,11%).

Graphique 4: Moyens de lutte contre la Covid-19 utilisés



Activité 1.1. Organiser pas moins de 500 séances de sensibilisation communautaires sur la COVID-19 et les mesures de prévention ;

Indicateur de réalisation			Indicateur d'effet		
Tableau 7: Nombre de séances de sensibilisation communautaires sur la COVID-19 et les mesures de prévention			Tableau 8: Nombre de personnes touchées par les messages diffusés de sensibilisation		
Planifié	Réalisé	Observations	Planifié	Réalisé	Observations
500	562	Ecart positif (+62)	10.000	10828 soit 61% de femmes (6590) et 49% d'hommes (4238)	Ecart positif (+828)

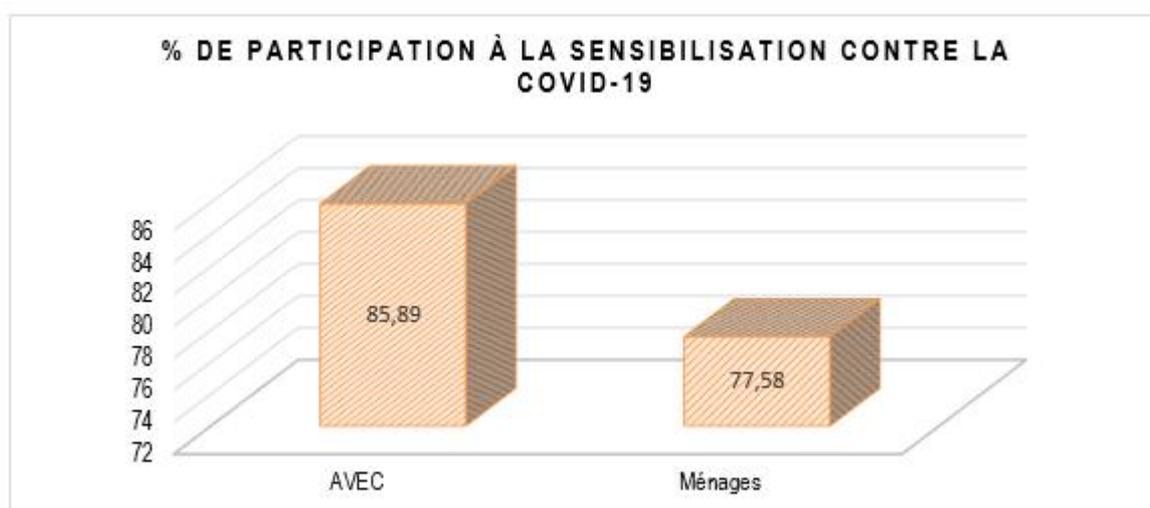
Source : Conçu par N2D Sarl à partir des rapports d'activité

Le recrutement de 21 relais communautaires dont 10 femmes et 11 hommes et formés sur leurs rôles et responsabilités, les outils de reportages, les collectes de données et les thématiques de sensibilisation sur la prévention du covid-19 a permis de réaliser un total de 562 séances de

sensibilisation communautaire sur la Covid-19. Ces sensibilisations ont touché environ 10828 personnes dont 61% femmes pour un effectif de 6590. Les données d'enquête indiquent que 85,89% des AVEC (85,55% de femmes et 87,50% d'hommes) et 77,58% de ménages (79,17% de femmes et 75,36%) déclarent avoir participé à la sensibilisation contre la Covid-19.

Le niveau d'utilisation des moyens de prévention est tributaire des connaissances acquises lors des multiples séances de sensibilisation et de formations par l'équipe du projet. En effet, sur le niveau de connaissance, une proportion de 60,58% des membres des AVEC (59,29% de femmes et 66,67% d'hommes) donnent au moins une bonne définition de la Covid-19. Egalement, ces populations cibles ont montré qu'elles peuvent citer au moins deux modes de contaminations, au moins deux symptômes et connaissance de lutte contre cette maladie respectivement 48,18% (46,02% de femmes et 58,33% d'hommes), 70,80% (67,35% de femmes et 84,72% d'hommes) et 70,56% (68,73% de femmes et 79,17% d'hommes).

Graphique 5: Participation à la sensibilisation contre la Covid-19



Indicateur de réalisation

Tableau 9: Nombre d'ateliers pour le développement conjoint des messages par les radios locaux et les représentants des communautés cibles (femmes, jeunes, etc.)

Planifié	Réalisé	Observations
02	02	Ecart nul

Source : Conçu par N2D Sarl à partir des rapports d'activité

Au terme de l'atelier, deux (02) spots de sensibilisation radiophoniques sur: (i) la prévention de la COVID-19 et, (ii) le respect des règles d'hygiène et salubrité ont été produits, traduits et enregistrés en français et en 04 langues locales (Moundang, Ffuldéd, Toupouri et Massa). Egalement, deux (02) émissions radiophoniques ont été enregistrées sur la salubrité et la prévention Covid-19 avec un chronogramme de diffusion des messages et émissions radio.

Cette activité de développement conjoint des messages par les radios locales et les représentants des communautés cibles (femmes, jeunes etc...) a connu la participation des Délégués Départementaux de la Communication du Mayo Kani et du Mayo Danay en termes d'appui techniques.

Activité 1.3. Diffuser les messages radio sur le COVID-19, l'hygiène et les informations économiques (climat, prix, etc. ;)

Indicateur de réalisation

Tableau 10: Nombre de diffusion des messages radio sur le COVID-19, l'hygiène et les informations économiques (climat, prix, etc. ;)

Indicateur d'effet

Tableau 11: Nombre de personnes touchées par les messages radiophoniques

Planifié	Réalisé	Observations	Planifié	Réalisé	Observations
-	540 spots de sensibilisation et 120 micro-programmes de sensibilisation	RAS	-	135 287 personnes	RAS

Source : Conçu par N2D Sarl à partir des rapports d'activité

Un total de 540 spots de sensibilisation et 120 microprogrammes de sensibilisation sur la prévention de la Covid-19 et le respect des règles d'hygiène et assainissement a été organisé. Ces actions ont permis de toucher au moins 135 287 personnes.

Comme évoqué précédemment le niveau d'utilisation des moyens de prévention est tributaire des connaissances acquises lors des multiples séances de sensibilisation par le biais de plusieurs canaux dont la radio. Il a été démontré que les actions conjointes de sensibilisation et de formation ont amené plus de la moitié des populations cibles à connaître la définition de la Covid-19, leurs modes de contamination et la connaissance de protection contre cette dernière.

Résultat 2. Les populations des Communes de Kaélé, Touloum et Yagoua ont accès à l'eau potable à travers une gouvernance communale et communautaire améliorée autour des infrastructures sociales de base (point d'eau, hygiène).

Indicateur de processus		
<i>Tableau 12: Nombre de personnes sensibilisées sur les thématiques en lien avec l'eau l'hygiène et l'assainissement (50%F, 50% H)</i>		
Planifié	Réalisé	Observations
10 000 personnes	18 370 personnes	Ecart positif (+83,7%)

Source : Conçu par N2D Sarl à partir des rapports d'activité

Les rapports d'activité indiquent que 18 370 personnes ont été touchées par la sensibilisation. Parmi celles-ci un total de 6 288 personnes a été touché sur la thématique EHA et 12 082 personnes ont été touchées pour la prévention de la Covid-19. Les données d'enquêtes réalisées dans les ménages relèvent que 42,42% (43,75% de femmes et 40,58% d'hommes) des ménages déclarent avoir participé à la sensibilisation en lien avec les thématiques de l'eau, l'hygiène et l'assainissement. C'est dire qu'au moins une personne des membres des ménages de la zone d'intervention a participé à une campagne de sensibilisation sur l'eau, l'hygiène et l'assainissement.

Indicateur de processus		
<i>Tableau 13: Nombre de personnes ayant accès à l'eau en qualité et quantité (T = 7500 pour 15 forages, 50% F)</i>		
Planifié	Réalisé	Observations
7500	7500	Ecart nul

Source : Conçu par N2D Sarl à partir des rapports d'activité

La réhabilitation de 16 forages a permis de desservir 8000 personnes dont 1786 membres d'AVEC dans l'ensemble des localités cibles. D'ailleurs, il ressort de l'enquête ménage que 90,30% des ménages déclarent avoir de l'eau de forage mais ne l'ont pas toujours quand ils en ont besoin (temps d'attente devant un point d'eau pouvant aller à 1 heure). L'attente devant le point d'eau est dû au nombre de personne dans le village qu'un seul point d'eau dessert, les habitants pratiquent presque la même activité et le fait qu'en saison sèche le point d'eau tari souvent. La pression faite sur le point d'eau augmente le risque de panne et réduit la durée de vie du point d'eau. Comme signalé précédemment, le respect des pratiques de traitement de l'eau de consommation demeure faible en raison du fait que les populations cibles déclarent que la qualité de l'eau est déjà bonne (89,29%).

« Notre radio a beaucoup communiqué et sensibilisé les populations de Yagoua et du département de Mayo-Danay sur les mesures barrières édictées et prescrites par le gouvernement camerounais. Aujourd'hui, il y a quand même des petits changements auprès des populations au niveau de la Covid-19, les mesures barrières qui sont respectées comme le port du masque, la distanciation et le respect à moins de 50 personnes dans les funérailles. Ça n'a pas été facile au début. Nous avons réitéré par les messages dans nos émissions sur la radio sur cette mesure pour le port du cache nez, le lavage correct des mains avec du savon et toutes les autres mesures barrières.

CARE a adopté une bonne façon de travailler car il laisse notre radio organiser les messages de diffusion en fonction des besoins observés sur le terrain. A l'avenir, il faudrait que le projet fournisse aussi les possibilités à la RRD à réaliser d'enquêtes de terrain (jeux concours) pour jauger le niveau de compréhension des auditeurs sur les messages diffusés. Je souhaite que CARE puisse étendre ces activités dans d'autres zones couvertes par la RRD comme les communes de Kalfou, Maga, Wina, Mvélé, Tchatchibali et les actions de sensibilisation touchent d'autres domaines comme les consultations prénatales (CPN), le suivi des accouchements hors milieu hospitalier, etc. »

Robert Bello, Directeur de la Radio Rurale DANA de Yagoua

Activité 2.1. Redynamiser et appuyer 03 micro-assurance des forages - former le personnel municipal (AR, ACDES) les membres des bureaux de micro-assurance recyclés sur la gestion de la micro-assurance et la réparation / entretien des forages ;

Indicateur de réalisation		
Tableau 14: Nombre de micro-assurance des forages redynamisés et assurés		
Planifié	Réalisé	Observations
03	03	Ecart nul

Source : Conçu par N2D Sarl à partir des rapports d'activité

Les 03 micro-assurances des forages ont été effectivement redynamisées. A la suite de ce processus de redynamisation, soixante-quatre (64) comités de gestion de point d'eau (CGPE) ont adhéré aux 03 micro-assurances des forages. Ces unités communales de gouvernance et d'autogestion des forages ont suscité l'engagement croissant des communautés autour des travaux des réhabilitations des forages sans contribution externe (mobilisation de 2,8 Millions de francs CFA et le financement de la réparation de 18 forages). Par ailleurs, quarante-cinq (45) comités ont été structurés et formés par les membres du bureau des micro-assurances des forages. En tenant compte du nombre de forage qu'on retrouve dans ces localités (plus de 300 forages), le nombre d'adhésion des CGPE d'eau reste faible.

Le bureau de micro-assurance des forages ne sont presque pas connus des populations cibles. Il est ressorti que seulement 27% de ces populations déclarent avoir connaissance de leur existence.

« La Micro Assurance des Forages de Yagoua a été créée en janvier 2022. Et depuis notre création nous travaillons avec CARE et nous avons même reçu un don de matériel et équipement pour la réhabilitation des points d'eau. Nous menons des activités de sensibilisation pour que les CGPE puissent adhérer à la micro assurance de forages et de collecte d'argent auprès des CGPE pour l'achat du matériel de réhabilitation des forages des CGPE affiliés. L'argent collecté est placé dans un compte de la micro finance Crédit du Sahel. Depuis que nous menons nos activités, nous avons constaté des changements chez les CGPE : ils tiennent des réunions, ont des séances de nettoyage les matins des points d'eau hebdomadaire et ils ont amené la population à ne pas laver les vêtements et autres sur le forage. Les difficultés que nous avons sont d'accroître l'adhésion au sein de la micro assurance de forage car certains CGPE ne comprennent toujours pas l'importance d'être dans la mutuelle ».

Bureau de la Micro Assurance des Forages de Yagoua

Activité 2.2. Mettre en place, former/redynamiser 15 comités de gestion de point d'eau ;

Indicateur de réalisation		
Tableau 15: Nombre de comités de gestion de point d'eau mis en place, formé/redynamisé		
Planifié	Réalisé	Observations
15	16	Ecart positif (+1)

Source : Conçu par N2D Sarl à partir des rapports d'activité

La totalité des 16 comités de gestion de points d'eau a été mise en place et leurs membres formés/redynamisés. Les comités de gestion des points d'eau sont largement connus et appréciés. Ainsi, une proportion de 81,75% des populations cibles déclarent connaître l'existence du comité de gestion du point d'eau de leur communauté et leur fonctionnalité (96,99%) avec une appréciation satisfaisante (77,30%) de la qualité de leur fonctionnement.

Activité 2.3. Réhabiliter 16 forages pour favoriser l'accès d'au moins 7500 personnes à l'eau potable ;

Indicateur de réalisation		
Tableau 16: Nombre de forages réhabilités pour favoriser l'accès d'au moins 7500 personnes à l'eau potable		
Planifié	Réalisé	Observations
15	16	Ecart positif (+1)

Source : Conçu par N2D Sarl à partir des rapports d'activité

A la date de l'évaluation, il est observé que le projet a réalisé tous les 15 forages prévus. Cette activité de réhabilitation des forages avait pour objectif de favoriser l'accès d'au moins 7500 personnes à l'eau potable comme présenter précédemment. Chacun de ses forages est géré par un comité de gestion des points d'eau (CGPE) mis en place par la même occasion. La gestion des points d'eau incombe au CGPE qui est responsable de son entretien et de l'hygiène autour. Intervient également l'artisan réparateur du canton, la micro-assurance de la commune, le service technique communal et l'équipe projet présent dans la commune (le référent et l'ACDES).

Activité 2.4. Sensibiliser au moins 10 000 personnes sur les thématiques en lien avec l'eau l'hygiène et l'assainissement ;

Indicateur de réalisation		
Tableau 17: Nombre de personnes sensibilisées sur les thématiques en lien avec l'eau l'hygiène et l'assainissement (50%F, 50% H)		
Planifié	Réalisé	Observations
10 000	6288 personnes touchées sur la thématique EHA	Ecart négatif (-3712)

Source : Conçu par N2D Sarl à partir des rapports d'activité

Sur les 10000 personnes prévues, le projet a réussi à sensibiliser seulement un total de 6288 personnes sur les thématiques en lien avec l'eau l'hygiène et l'assainissement soit un écart négatif de 3712.

La méthodologie utilisée pour conduire les séances de sensibilisation est principalement basée sur la formation des 21 relais communautaires (sur les techniques de sensibilisation, et les bonnes pratiques d'hygiènes) ; et le déploiement de ces derniers dans leurs communautés respectives pour conduire causeries éducatives avec des groupes de 15 à 30 personnes dans les communautés cible, ainsi du porte à porte en langue locale par les relais Communautaires.

Objectif spécifique 2 : Améliorer l'accès des femmes et les jeunes dans les zones Kaélé, Touloum et Yagoua, aux opportunités économiques via une approche de sensibilisation et développement économique territorial.

Indicateur de réalisation		
Tableau 18: Nombre des membres des AVEC ayant mis en place une AGR qui ont augmenté leur revenu de 10% (70% de Femmes et jeunes femmes, 30% H jeunes hommes)		
Planifié	Réalisé	Observations
300	443	Ecart positif (143)

Source : Conçu par N2D Sarl à partir des rapports d'activité

En absence de données de suivi mensuelle et individuelle des membres des différentes AVEC, le nombre de personne ayant augmenté leur revenu a été capté dans les données d'enquête. Le Consultant a comparé la proportion des non épargnant avant le projet à celle des non épargnants actuels. Il se dégage qu'avant le projet, une proportion de 27,01% des membres ont déclaré ne pouvoir pas épargner avant le projet. Actuellement, cette valeur a légèrement évolué pour passer à 24,82% la proportion des populations cibles déclarant ne pouvoir pas épargner jusqu'ici. En comparant ces valeurs, on se rend compte qu'au moins 443 membres d'AVEC ont augmenté leur revenu.

Indicateur de réalisation		
Tableau 19: % de femmes membres des AVEC qui déclarent pouvoir participer à égalité à la prise de décision financière au sein du ménage		
Planifié	Réalisé	Observations
40%	65,19% de femmes	Ecart positif (25,19%)

Source : Conçu par N2D Sarl à partir des données d'enquête

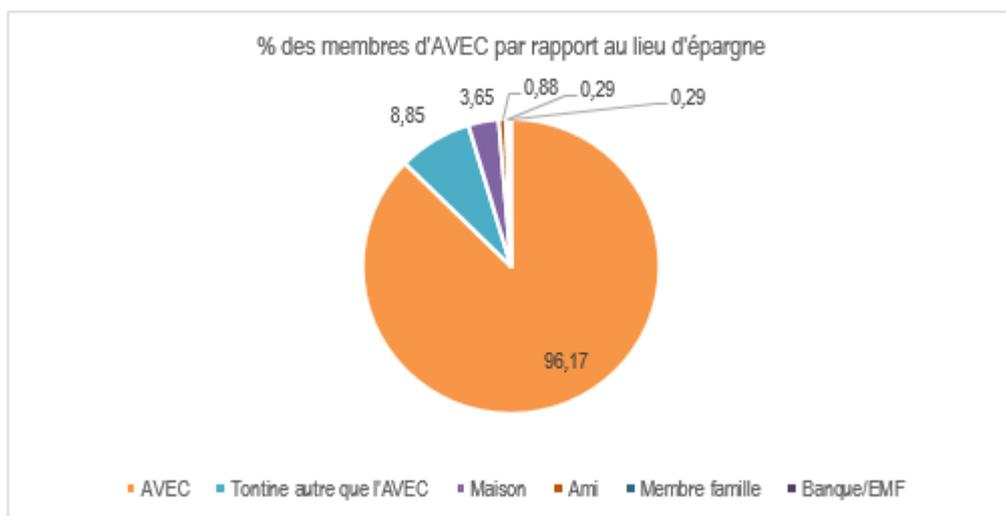
Le projet a porté à 66,91% (65,19% de femmes et 75% d'hommes) le pourcentage des membres des AVEC déclarant pouvoir participer à la prise de décision dans leur ménage. En réalité, plusieurs femmes sont méfiantes quand à cette déclaration. En effet, les données d'enquêtes le prouvent quand 79,96% des femmes affirment que leur avis est pris en compte par leur conjoint quand ce dernier s'apprête à prendre une décision. Les raisons qui poussent certaines femmes de faire la déclaration de pouvoir participer à la prise de décision réside dans des actions passées telles que la confiance accordée par leur conjoint, leur contribution aux charges domestiques et leur sens de responsabilité.

Indicateur de réalisation		
Tableau 20: % femmes membres des AVEC utilisatrice de services financiers non formels		
Planifié	Réalisé	Observations
80%	96,17%	Ecart positif (+16,17%)

Source : Conçu par N2D Sarl à partir des données d'enquête

Il s'agit de la proportion des femmes membres des AVEC qui épargnent et réalisent de l'emprunt grâce aux AVEC. Les données d'enquête réalisées auprès des femmes des AVEC indiquent que les sources d'épargne des femmes sont diverses. Elles peuvent épargner au sein des AVEC (96,17%), dans une tontine autre qu'une AVEC (8,85%), à la maison (3,65%), chez un ami (0,88%), auprès d'un membre de la famille (0,29%) et dans une banque/EMF (0,29%). Le faible taux d'utilisation des banques/EMF peut s'expliquer par l'absence de représentation de ces structures dans les différentes localités, la faible connaissance du fonctionnement de ces structures et des avantages à avoir et la faible confiance accordée au Banque/EMF.

Graphique 6: Lieu d'épargne préférentiel des membres des AVEC



Résultat 3. Les femmes et des jeunes membres des AVEC dans la Région de l'Extrême-Nord du Cameroun, Axe Kaélé-Touloum-Yagoua, ont un meilleur accès aux opportunités économiques.

Indicateur de réalisation		
<i>Tableau 21: Nombre des membres des AVEC (femmes, jeunes) ayant bénéficié de formations (la compétence technique, la comptabilité simplifiée pratique, l'entrepreneuriat et le marketing) et/ou soutenus pour protéger et reconstruire leurs moyens d'existence (70% F et jeunes femmes, 30% H jeunes hommes)</i>		
Planifié	Réalisé	Observations
600	1705	(+1105)

Source : Conçu par N2D Sarl à partir des rapports d'activité

En termes d'amélioration de l'accès aux opportunités économiques, des formations ont été faites aux membres des AVEC sur les techniques de réalisation de leur micro projet, la comptabilité simplifiée pratique, l'entrepreneuriat et le marketing. Plus de personnes ont été touchées que prévu du fait que la formation ait été étendue à toutes les 68 AVEC du projet : (i) Pour la première formation, 485 membres des 11 AVEC ayant bénéficié des kits ont été formées sur les thématiques techniques et organisationnelles ; (ii) et la deuxième formation à 1210 membres des 57 AVEC n'ayant pas bénéficié des kits formés, sur la comptabilité simplifiée pratique, l'entrepreneuriat et le marketing. Une analyse sur la priorisation des actions des chaînes de valeurs adapté aux besoins des femmes et des jeunes a été conduite et a permis de mettre en exergue les activités et les opportunités économiques à développer.

Activité 3.1. Conduire une analyse économique territoriale visant la priorisation des actions concrètes pour la production, la transformation et la commercialisation ainsi qu'un modèle d'animation territoriale sera conduit sur la base des études des phases précédentes, et diffusée sur le territoire.

Indicateur de réalisation		
<i>Tableau 22: Nombre d'analyse économique territoriale réalisée</i>		
Planifié	Réalisé	Observations
01	01	Ecart nul

Source : Conçu par N2D Sarl à partir des rapports d'activité

Le nombre d'analyse économique territoriale prévue pour être réalisée a été effectif. Les résultats de cette étude réalisée en 2021 confirment que la production du riz est une priorité dans les communes et Touloum et Yagoua en raison de ses opportunités de ventes et de transformation qui offrent des emplois et des richesses supplémentaires aux ménages. Egalement, la production

des petits ruminants et la production des pastèques et de briques de terre cuite sont pratiquées dans ces arrondissements mais beaucoup plus à Yagoua. Dans l'arrondissement de kaélé, c'est la production de l'arachide et des cultures maraîchers qui demeurent les principales activités des populations.

Activité 3.2. Former au moins 32 personnels des municipalités, des staffs de l'OSC partenaire ainsi que les relais à l'accompagnement des groupes de femmes et de jeunes au développement de leurs activités économiques ;

Indicateur de réalisation		
<i>Tableau 23: Nombre de personnels des municipalités, des staffs de l'OSC partenaire ainsi que les relais à l'accompagnement des groupes de femmes et de jeunes au développement de leurs activités économiques formés</i>		
Planifié	Réalisé	Observations
Au moins 32 personnes	36 personnes (dont 17 femmes et 19 hommes)	Ecart positif (+4)

Source : Rapports d'activité du projet

Un total de 36 personnes (dont 17 femmes et 19 hommes) soit un écart positif de 4 personnes par rapport aux prévisions. Le projet a su mobiliser plusieurs acteurs au niveau local dans toutes les communes du projet (Kaélé, Yagoua, Touloum).

Activité 3.3. Doter au moins 7 groupements en équipement pour les micro-projets liés aux chaînes de valeur arachide, noix de cajou, riz et moringa et s'assurer de l'utilisant de ces équipements par les membres du groupe ;

Indicateur de réalisation		
<i>Tableau 24: Nombre de groupements dotés en équipement pour micro-projet</i>		
Planifié	Réalisé	Observations
Au moins 07 groupements	11 AVEC	Ecart positif (+04)

Source : Rapports d'activité du projet

Pour une prévision de 7 groupements, un total de 11 AVEC (03 à Yagoua, 05 à Touloum et 03 à Kaélé) ont été dotés en équipement pour micro-projet soit un écart positif (+4). Les dotations aux groupements en équipements pour les microprojets liés aux chaînes des valeurs arachides, noix de cajou, riz et moringa ont été effectués après l'identification des besoins de ces groupements lors de l'analyse économique. Les kits et équipements distribués dans le cadre du projet sont entre autres : Motopompe, Semence d'oignon variété goudami, Moutons bélier, Sacs riz paddy, Brouette tout travaux, Porcs/truies, sac de maïs, Produits traitement, Machine à écraser l'arachide, Mangeoires, etc. Les équipements mis à la disposition des AVEC sont pour la plus part fonctionnels. La mission d'évaluation a constaté la mort de quelques bêtes remis aux AVEC (mouton) qui, pour les bénéficiaires, ne sont pas adaptés à leur zone ; la machine à écraser les céréales de ZEBE II (Yagoua) en panne (les membres des AVEC ont déjà fait plusieurs réparations). Il faudrait revoir le processus d'acquisition des équipements.

Activité 3.4. Apporter un soutien organisationnel à 30 AVEC et à 3 réseaux d'AVEC ;

Indicateur de réalisation		
<i>Tableau 25: Nombre d'AVEC et de réseau d'AVEC ayant reçu un soutien organisationnel</i>		
Planifié	Réalisé	Observations
- 30 AVEC - 03 réseaux d'AVEC	- 30 AVEC 03 réseaux d'AVEC	Ecart nul

Source : Conçu par N2D Sarl à partir des rapports d'activité

Les 30 AVEC et 03 réseaux d'AVEC prévus ont été effectivement accompagnés. Il s'agit d'un soutien organisationnel. En effet, les membres des AVEC ont accès à des services qui : (i) les aident à gérer les liquidités de leur ménage et, (ii) leurs offrent des sommes en espèces pour des événements typiques de la vie, produisant des revenus ou pas. Des personnes plus vulnérables d'un point de vue économique. Les personnes membres des AVEC ont la possibilité de mobiliser des capitaux locaux plus ou moins importants, à des conditions souples, et de conduire des transactions fréquentes à des coûts minimes et avec très peu de risque.

Le projet COOPERER III a redynamisé les réseaux d'AVEC à travers :

- L'organisation des échanges inter-groupements pour identifier les centres d'intérêts convergents ;
- La tenue d'une assemblée générale ;
- L'appui à l'élaboration du statut et règlement intérieur du réseau ;
- L'élaboration du plan d'action du réseau ;
- L'accompagnement du réseau suivant le plan d'action.

Activité 3.5. Sensibiliser au moins 70% des Membres des AVEC sur les thématiques tels que la planification familiale, le genre, le civisme, l'environnement etc. ;

Indicateur de réalisation		
Tableau 26: Nombre de membres des AVEC sensibilisés sur les thématiques tels que la planification familiale, le genre, le civisme, l'environnement, etc.		
Planifié	Réalisé	Observations
Au moins 70% des membres 2074	1804 personnes sur 1789 membres des AVEC, soit 86,9% (73,44% (soit 1325 femmes)	Ecart positif (+16,9%)

Source : Conçu par N2D Sarl à partir des rapports d'activité

Un effectif de 1804 personnes sur 2074 membres des AVEC attendus, soit 86,9% (73,44% (soit 1325 femmes). Les données d'enquête nous donnent une tendance sur la connaissance de la définition du changement climatique soit 66,42% (62,83% de femmes et 83,33% d'hommes). Certaines personnes pensent que le changement climatique est une action de l'homme (pollution, coupe des arbres, etc.) (52,80%), d'autres pensent que cela est lié aux activités d'élevage (0,97%) ou encore un phénomène naturel (15,33%). Ces campagnes de sensibilisation ont permis également aux populations cibles d'appréhender les techniques de semis à proportion de 38,20% (37,46% de femmes et 41,77% d'hommes), de semences améliorées soit 38,69% (35,40% et 54,17% d'hommes), de protection phytosanitaire à hauteur de 18,03% (15,93% et 22,22% d'hommes). Egalement, elles déclarent maîtriser les techniques de compostage à 49,64% (47,79% et 58,33% d'hommes), de rotation des cultures soit 43,55% (41,89% et 51,39% d'hommes) et de production d'arbres (pépinière) soit 27,25% (24,78% et 38,89% d'hommes).

Activité 4.0. Mettre en place un mécanisme de redevabilité ;

Indicateur de réalisation		
Tableau 27: Nombre de points focaux redevabilité élus		
Planifié	Réalisé	Observations
21 points focaux redevabilité (09 Yagoua, 07 Kaélé, 05 Touloum)	21 points focaux redevabilité (09 Yagoua, 07 Kaélé, 05 Touloum)	Ecart nul

Source : Conçu par N2D Sarl à partir des rapports d'activité

Le recensement des points d'eau réalisé dans les 3 arrondissements affiche un total de 21 points focaux redevabilités (09 Yagoua, 07 Kaélé, 05 Touloum).

Activité 4.3. Réaliser 01 atelier de planification annuelle ;

Indicateur de réalisation		
Tableau 28: Nombre d'atelier de planification annuelle réalisé		
Planifié	Réalisé	Observations
01	01	Ecart nul

Source : Conçu par N2D Sarl à partir des données d'enquête

L'atelier de planification annuelle prévu a effectivement eu lieu. Afin de garantir une véritable appropriation et un impact réel dans le comportement des bénéficiaires à travers les actions de sensibilisation, l'équipe du projet a choisi une approche impliquant la formation des 21 Communautaires issues des communautés cibles et 03 animateurs communaux, sur les techniques de mobilisation, sensibilisation, leurs rôles et responsabilités. Cet atelier a été animé par le Gestionnaire de projet et le Chargé suivi évaluation de la Base de Maroua. A l'issue de cet atelier, les 21 relais communautaires et 03 animateurs communaux ont démarrés les séances de sensibilisation sur les thèmes prioritaires identifiés à l'issue de l'atelier de planification annuelle du projet (notamment les thèmes : mesures de prévention de la COVID 19 et l'eau hygiène et assainissement). A partir du mois d'Août 2021, les thématiques sur la planification familiale, le genre, le civisme et l'environnement ont été abordées.

Activité 4.4. Réaliser 02 réunion du comité de pilotage du projet ;

Indicateur de réalisation		
Tableau 29: Nombre de réunion du comité de pilotage du projet		
Planifié	Réalisé	Observations
02	02	Ecart nul

Source : Conçu par N2D Sarl à partir des rapports d'activité

Le comité de pilotage au niveau des départements et les cadres de Concertation de Développement Économique et Sociale (CCODES) au niveau de chaque commune ont été organisés.

Activité 4.5. Réaliser 10 réunions de coordination mensuelle.

Indicateur de réalisation		
Tableau 30: Nombre de réunion de coordination mensuelle réalisée		
Planifié	Réalisé	Observations
10	10	Ecart nul

Source : Conçu par N2D Sarl à partir des données d'enquête

Les 10 réunions de coordination mensuelle ont été organisées tel que prévu par le projet.

Le projet a ainsi mis en place un mécanisme de coordination prévoyant la tenue des réunions de suivi et harmonisation des activités du projet à divers niveaux notamment:

- La tenue du kick off meeting interne du projet
- L'atelier de planification regroupant les acteurs opérationnels ;
- 02 réunions du comité de pilotage pour favoriser les échanges entre les 3 communes et le partage des bonnes pratiques et leçons apprises ;
- 03 réunions du cadre de concertation de développement économique et sociale (CCODES) au niveau de chaque commune ;
- Des réunions mensuelles de coordination de l'équipe du projet.

3.2.1. Cohérence du projet

a. Stratégie Nationale de Développement 2020-2030

Dans sa stratégie de développement 2020 - 2030, le Cameroun préconise l'amélioration des conditions de vie des populations et leur accès aux services sociaux de base en assurant une réduction significative de la pauvreté et du sous-emploi⁶. Il s'agit entre autres de la création d'un grand nombre de projets de promotion des femmes et des jeunes au niveau national et local. Le projet COOPERER III s'inscrit dans cet ordre car il a pour principale cible les femmes et les jeunes des communes Kaélé, Touloum et Yagoua et vise l'amélioration de l'accès aux opportunités économiques via une approche de sensibilisation et développement économique territorial et à l'eau potable à travers une gouvernance communale et communautaire améliorée. En intégrant la notion de genre dans son approche et la sélection des bénéficiaires directs et intervenants, le projet d'une part a permis le développement des capacités des femmes et des jeunes filles et d'autre part a donné l'occasion aux femmes membres des associations de faire valoir leur savoir-faire et de pouvoir mener des activités génératrices de revenus dans les secteurs de production, transformation et commercialisation.

b. Cohérence du projet avec le plan riposte contre la Covid-19 du Cameroun

Le projet COOPERER III dans sa formulation vient en appui à la stratégie gouvernementale de riposte face à la pandémie de coronavirus (COVID-19) mise en place en 2020. Il s'agit pour le projet l'élaboration, la traduction, la production et la dissémination des supports de sensibilisation dans les communautés de Kaélé, Touloum et Yagoua afin de permettre à ces populations d'adopter les mesures de prévention et de protection contre le COVID-19 en vue de limiter sa propagation. Et dans la mise en œuvre de ces activités, le projet valorisait le respect des mesures de prévention (lavage des mains, rassemblements de moins de cinquante (50) personnes, présentation d'un test PCR à toutes personnes venant d'une région extérieure au projet, ...). Les sensibilisations et causeries éducatives se sont fait avec des groupes de 15 à 30 personnes dans les communautés cibles, en langue locale par les relais Communautaires.

c. Alignement du projet aux lois et aux directives nationales et sectorielles

Le projet à travers ces différentes composantes s'arrime à plusieurs stratégies sectorielles. Le projet a une composante d'accès à l'eau potable en milieu rural et à l'hygiène qui, dans une approche participative, implique les acteurs locaux, intègre les femmes dans la gestion des infrastructures hydrauliques et pousse la population à des comportements sains et favorables à la santé. Lors des séances de sensibilisation, on a eu une forte mobilisation des femmes qui sont les premières concernées par la problématique de l'eau dans les communautés cibles du projet. Une démarche qui correspond aux stratégies sectorielles de développement des Infrastructures hydrauliques et de la santé 2020-2030. Dans sa composante d'amélioration de l'accès des femmes et les jeunes via une approche de sensibilisation et développement économique des associations, le projet intègre trois dimensions de la protection sociale des personnes vulnérables : (i) Prévention (mesures visant à anticiper les risques de la vie et y faire face) ; (ii) et Promotion (accroître les opportunités économiques et les capacités) ; (iii) Transformation (renforcement du statut social, de la cohésion et de la solidarité sociale). Des dimensions que prônent la politique nationale de protection sociale (PNPS) au Cameroun 2020 – 2030. La stratégie de développement du secteur rural 2020 – 2030 est aussi intégrée par le projet. En effet

⁶ Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, 2020. Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 pour la transformation structurelle et le développement inclusif

⁷ Ministère de la sante publique, 2020. Plan de préparation et de réponse au Covid-19 au Cameroun. www.minsante.gov

les activités mis en place visent à améliorer l'environnement infrastructurel collectif (inventaire des ouvrages, réhabilitation des ouvrages) et soutenir la croissance durable du secteur rural par l'appui à la production agricole. La mise en œuvre des activités du projet contribue également au respect des dispositions contenues dans plusieurs lois notamment la loi n°98/005 du 14 avril 1998 portant régime de l'eau, le décret n°2001/163/PM du 08 mai 2001 réglementant les périmètres de protection autour des points de captages, de traitement et de stockage des eaux protabilisables, le décret n°2001/164/PM du 08 mai 2001 précisant les modalités et conditions de prélèvements des eaux de surface ou des eaux souterraines à des fins industrielles ou commerciales, etc.

d. Alignements aux Objectifs de Développement Durable (ODD)

La conception du projet a été justifiée par la nécessité de répondre aux besoins des populations vulnérables affectées par la COVID- 19 et contribue à renseigner un total de cinq (05) Objectifs de développement durable (ODD) dont l'atteinte a été fixée à l'horizon 2030. Il s'agit :

ODD 1. Éradication de la pauvreté : sous toutes ses formes et partout dans le monde.

ODD 3. Accès à la santé : donner aux individus les moyens de mener une vie saine et aider au bien-être de tous à tous les âges.

ODD 5. Égalité entre les sexes : parvenir à l'égalité des sexes en rendant les femmes et les filles plus autonomes.

ODD 6. Accès à l'eau salubre et l'assainissement : garantir l'accès de tous à l'eau et l'assainissement et gérer les ressources en eau de façon durable.

ODD 15. Protection de la faune et de la flore terrestres : préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la déforestation, la désertification, stopper et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.

e. Cohérence avec la politique de CARE sur les droits de l'enfant et l'égalité de genre

CARE dispose d'une politique sur l'égalité de genre qui s'est au fil des années élargies à la protection contre le harcèlement, l'exploitation et les abus sexuels et contre la maltraitance des enfants. Ce document est un garde-fou pour prévenir les cas d'abus et de violence envers les bénéficiaires, les collègues et les partenaires. Cette politique vise à promouvoir l'égalité du droit à la dignité et des droits de l'homme pour les filles, les femmes, les garçons et les hommes, ainsi que l'éradication de la pauvreté et de l'injustice. L'égalité entre les sexes est essentielle à l'atteinte de l'ODD 4 qui appelle à une éducation de qualité pour tous. Le projet COOPORER III s'est arrimé à l'approche de développement communautaire centré sur la politique d'égalité de genre et de la protection de l'enfant. Le caractère inclusif du projet est garanti par la diversité des bénéficiaires. Les femmes et les jeunes constituent les couches vulnérables de la zone du projet et sont les bénéficiaires directs des différentes activités du projet. Le projet a su prendre en compte les veuves et les handicapés. Pour assurer la cohésion sociale, le projet a également intégré dans les différentes zones d'interventions, les chrétiens et les musulmans sans distinction. De l'attitude affichée en externe par les porteurs du projet se dégagent 09 valeurs: (1) le sens d'organisation ; (2) la disponibilité; (3) la ponctualité et le respect des délais ; (4) l'assiduité; (5) l'impartialité; (6) la responsabilité ; (7) le travail humanitaire professionnel ; (8) la collaboration et (9) la rigueur.

f. Cohérence du projet vis-à-vis des populations et contribution du projet à la satisfaction des besoins des membres des AVEC

Dans l'ensemble, il ressort que le projet COOPORER III a contribué à la génération de nouvelles attitudes et de nouvelles pratiques en termes de prévention contre la Covid-19 et de gouvernance autour des infrastructures sociales de base (point d'eau, hygiène), à la satisfaction des besoins

des membres des AVEC et à l'amélioration des revenus des femmes qui sont pour la plupart membre des AVEC. Le projet a également contribué à l'amélioration des conditions de vie de la population dans les différentes zones d'intervention. D'où l'appréciation générale des populations vis-à-vis du projet au regard des toutes les activités menées.

3.2.2. Pertinence

a. Conformité de COOPERER III et sa contribution dans les stratégies nationales de développement du Cameroun dans lequel il s'inscrit

Le projet COOPERER III est pertinent au regard des priorités stratégiques du gouvernement camerounais et des besoins spécifiques des bénéficiaires directs en matière de développement. Tel qu'il a été conçu et mis en œuvre, il s'insère en droite ligne dans les différentes stratégies nationales de développement du Cameroun et est dans la réponse aux préoccupations du Gouvernement camerounais relatives à :

- ✓ l'accès des femmes et des jeunes à des formations professionnelles ;
- ✓ au plan riposte contre la Covid-19 ;
- ✓ amener les populations à adopter des comportements sains et favorables à la santé ;
- ✓ la décentralisation de l'approvisionnement public de l'eau potable et à l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'hygiène des populations en milieu rural ;
- ✓ la valorisation de l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes ;
- ✓ l'amélioration de la productivité, de l'emploi et des revenus en milieu rural ;
- ✓ la création des activités génératrices de revenus ;
- ✓ l'augmentation des surfaces cultivées en milieu rural ;
- ✓ l'incitation à la production et à la consommation locale grâce à la transformation des produits de base ;
- ✓ la mobilisation des femmes dans la gestion des infrastructures hydrauliques ;
- ✓ la protection de l'environnement et de la nature ;

Les besoins conformes aux stratégies nationales de développement sont traités, le projet a également amélioré ses capacités en équipement et les aptitudes techniques des acteurs locaux lors de cette phase 3.

b. Contribution du projet en termes de réponses aux besoins spécifiques des différentes catégories de cibles (femmes, hommes et jeunes hommes, jeunes femmes) et des populations

Le projet COOPERER III prend en compte les besoins spécifiques des populations et les acquis des projets COOPERER I et COOPERER II qui ont permis de mettre en exergue différentes catégories de cibles (femmes, hommes et jeunes hommes, jeunes femmes). Déjà les objectifs généraux et spécifiques correspondent parfaitement aux besoins prioritaires des bénéficiaires. En effet, dans toutes les consultations publiques, les populations des différentes communautés de Kaélé, Touloum et Yagoua ont toujours placé l'accès à l'eau potable et l'amélioration de leur productivité et leurs revenus au premier rang de leurs préoccupations. Pour sa mise en œuvre, le projet COOPERER III s'est basé sur les résultats de l'état des lieux des AVEC issues de COOPERER I et II, de l'étude de base du projet, du diagnostic des points d'eau de la zone du projet, de l'analyse économique territoriale visant la priorisation des actions concrètes pour la production, la transformation et la commercialisation ainsi qu'un modèle d'animation territoriale. Ces différentes études ont permis d'identifier les besoins spécifiques des groupes cibles avant

d'apporter des solutions sur mesure. Les activités du projet COOPERER III sont ainsi mis en œuvre sur 03 composantes : sensibilisation communautaires sur la COVID-19 et les mesures de prévention ; amélioration de l'accès à l'eau potable et la gouvernance autour des infrastructures d'eau ; et l'amélioration de l'accès des femmes et les jeunes aux opportunités économiques. En intégrant les données liées à l'environnement social et aux perceptions, le projet a amélioré la compréhension de ces actions et emporter l'approbation des populations bénéficiaires.

La démarche participative adoptée par le projet a permis d'impliquer les acteurs locaux et les différents groupes de bénéficiaires (femmes, hommes et jeunes hommes, jeunes femmes). Pour s'assurer de la participation des femmes et des jeunes (hommes et femmes), le projet à veiller à leur mobilisation lors des sensibilisations, des formations et des recrutements. Le projet a également fait des sensibilisations et une formation de son staff sur le genre à l'issu duquel un plan d'actions genre a été élaboré. Comme résultat, on a 57% de femmes qui ont été touchées lors de la mise en œuvre des activités du projet, 10 femmes sur 21 relais communautaires (la majorité étant des jeunes) et a su mobiliser, 74% de femmes membres des AVEC qui ont pu faire des prêts pour lancer leur AGR, 56 % de femmes touchées lors des sensibilisations, les femmes occupent des postes à 30% dans chaque CGPE et dans le bureau des micro-assurances des forages, ... La mobilisation des jeunes s'est fait plus ressentir lors des activités de sensibilisations. Dans sa mise en œuvre, le projet a ainsi su s'assurer de l'accès des femmes, filles, hommes et garçons aux bénéfices du projet, apporter un changement des normes relatives au genre et l'autonomisation des femmes.

« Le projet COOPERER III m'a permis d'apprendre comment gérer la dynamique de groupe, comment organiser le quartier en AVEC pour créer les AGR. Grâce au projet, j'ai appris des connaissances en développement pour savoir comment faire les choses bénéfiques pour mes populations. Le projet m'a également appris à gérer et à résoudre les conflits des groupes en consultant le chef du quartier et en convoquant les gens concernés pour les écouter afin de trouver des solutions aux problèmes identifiés.»

Témoignage de Soumaye Martin, Relais Communautaire de Déhé (Yagoua)

c. Approches et mécanismes de suivi-évaluation des activités du projet adaptées pour la mesure des résultats atteints

Pour assurer le reporting dans le cadre du projet, l'équipe projet a mis en œuvre une série de mesures et stratégies. Des planifications mensuelles et répartitions des tâches entre le personnel du projet sont organisées et l'équipe projet a des réunions de coordination mensuelles et hebdomadaires. Sur le terrain, des activités sont menées entre les référents, les ACDES, les relais communautaires et parfois les artisans réparateurs, et en interne des réunions entre le gestionnaire et le bailleur de fonds du projet sont organisées pour rendre compte de l'évolution des interventions. Pour le suivi et le feedback des interventions du projet, il y a les mécanismes de redevabilité à travers la formation des points focaux et la dotation des téléphones portables et du crédit de communication et des réunions hebdomadaires et mensuelles entre le staff du projet. Des descentes sur les sites du projet sont faites par le gestionnaire de projet et le coordonnateur national WASH. Il y'a ainsi la fourniture d'un rapport après toutes les activités menées par l'équipe projet, les référents compilent les données issues des séances de sensibilisation, l'accompagnement des AVEC collectés par les relais communautaires et les ACDES et font périodiquement des rapports de suivi et d'avancement des activités du projet, les animateurs et relais communautaires reçoivent leurs salaires sous condition de l'envoi de rapports d'activités, etc. Ces différents rapports et rencontres permettent de faire le point sur l'état d'avancement des activités du projet et d'identifier les goulots d'étranglement et proposer des pistes de solution. Tout au long de la mise en œuvre des activités du projet, des rapports sont ainsi produits par

l'équipe projet et sont centralisés et appréciés par le responsable du suivi-évaluation de la zone du projet (basé à Maroua) et le Gestionnaire de projet. Les capacités managériales de l'équipe projet sont avérées. Les capacités matérielles nécessitent la poursuite des efforts engagés.

3.2.3. Efficience

a. Analyse Coûts-efficacité des réalisations

Pour mise en œuvre du projet, les ressources (financières, humaines, organisationnelles, techniques,) ont été mobilisées presque à temps, malgré quelques retards dus entre autres à la recherche de l'expertise la plus appropriée ou aux délais de procédure. Dans le cadre de la mobilisation des ressources financières, le dispositif de mise en œuvre a bénéficié du potentiel et de l'engagement de l'équipe de gestion qui fait un reporting périodique et qui établit un rapport financier au même moment que les rapports intermédiaires. Pour le projet COOPERER III, on note la disponibilité des ressources financières dans les délais et les modalités de mobilisation de ces ressources n'ont pas été contraignante et n'ont pas retardé la mise en œuvre du projet. Pendant la mise en œuvre du projet, le taux de consommation du budget a toujours été inférieur à ce qui avait été prévu. Pour la période du 1er Janvier au 31 Mai 2021, le taux de consommation du budget est de 14%, au lieu de 25% prévu pour cette période. Cette situation a été expliquée par le fait que le projet a effectivement lancé ses activités sur le terrain le 1er Avril 2021 (la période du 1er Janvier au 31 Mars 2021 a été consacrée aux activités administratives de démarrage). Rendu au 31 Décembre 2021, le taux de consommation du budget est de 62%, au lieu de 75% prévu pour cette période soit un écart de 13%. Cet écart enregistré dans la consommation du budget a été expliqué par le fait que, seul 36% des dépenses liées à la réalisation des activités ont été enregistré ; cela est dû au fait que certains achats réalisés n'ont pas encore été enregistrées par la comptabilité (entre autres équipements des microprojets, pièces de rechanges des forages). Ce retard d'enregistrement ne permet pas d'apprécier en temps réel l'adéquation entre le taux de consommation du budget et le niveau d'avancement de la mise en œuvre du projet. L'écart constaté lors du premier semestre n'a apparemment pas été rattrapé.

Au cours du second semestre, les dépenses relatives à l'achat des pièces de rechanges des forages, le soutien aux 03 micros assurances des forages, l'acquisitions des équipements pour au moins 07 microprojets, la diffusion des messages radio sur le COVID-19, l'hygiène et les informations économiques devait être engagées. Mais rendu au mois de février 2022, le paiement des prestations en faveur des radios communautaires n'avait pas encore été fait. Un retard qui a influencé fortement le déroulement de certains programmes radio et qui a retardé l'obtention des feedbacks des auditeurs. Globalement les ressources financières ont été utilisées de manière efficiente. Sur la base du niveau de décaissement des ressources financières et de la performance du projet, le rapport entre le niveau d'avancement du projet et les moyens mis en œuvre est satisfaisant.

b. Efficience des ressources mobilisées, de la qualité de la gestion, des actions menées et du partenariat avec la mairie

Pour le suivi des différentes activités sur le terrain et en raison de l'étendu de la zone du projet, le département Mayo Danay pour les communes de Kaélé (15 villages) et Touloum (14 villages) et le département Mayo Kani pour la commune de Yagoua (20 villages). L'équipe projet mis sur pied est composée d'un Gestionnaire de projet, de 03 Référénts de Zone, de 03 ACDES (soit 01 par zone) et de 21 relais communautaires repartis dans chacune des communes avec l'appui du responsable du suivi-évaluation de la base, du Coordonnateur WASH, des équipes logistique, administrative et financière. Une équipe constituée pour mener 562 séances de sensibilisation communautaires, l'accompagnement de 68 AVEC, redynamiser 03 réseaux d'AVEC, 03 micro-assurances et 16 CGPE. Avant leur déploiement sur le terrain les référents, ACDES et RC ont

eu à suivre des formations en accompagnement des AVEC et en sensibilisation. L'équipe a su s'organiser et à mener à bien chacune des activités du projet avec l'appui des radios communautaires et des différentes mairies. Les conventions signées avec les mairies ont permis au projet de disposer point focal à la mairie chargée d'accompagner les actions du projet en cas d'absence du Maire et d'avoir un cadre de travail décent pour l'équipe projet résident dans la commune (salle de réunion, bureaux, ...). La mairie a également mis à la disposition du projet un personnel et des artisans réparateurs qui ont effectué le diagnostic des points d'eau dans les localités du projet sous la coordination du Coordonnateur WASH de CARE. Leurs connaissances des points d'eau et des localités ont contribué à affiner les critères de choix des forages à réhabiliter. Un partenariat qui a été très bénéfique pour la mise en œuvre du projet et a contribué à l'adhésion des populations. S'agissant des modalités de mobilisation des ressources techniques, organisationnelles et humaines des efforts doivent être fournis pour ne plus se retrouver à prendre des dispositions en urgence car ces mesures réduisent le contrôle qualité.

c. Obstacles à la mise en œuvre des activités et leurs incidences dans l'atteinte des résultats escomptés du projet

Depuis sa mise en œuvre, le projet a connu des changements du fait du Covid-19 sans pour autant impacter le cadre logique initial. Ces changements ont affecté l'organisation des activités (mobilisation des populations lors des sensibilisations) et leur période de mise en œuvre. L'équipe projet a su faire des ajustements en réponse à ces contraintes du Covid-19 et atteindre les résultats initialement prévus et des résultats non planifiés initialement. Le projet a également été confronté à des difficultés de démarrage : recherche et mise en place du personnel approprié, insuffisances dans l'expertise de certains prestataires, ... Des contraintes physiques telles que la nécessité d'attendre la saison sèche pour mener des activités (difficiles d'accès en saison pluvieuse) et effectuer la constitution physico-chimique de l'eau se sont ajoutées à ces difficultés. Malgré tout cela, les résultats effectifs sont appréciables, les quelques écarts analysés dans le rapport étant justifiés.

3.2.4. Impact du projet

Le projet a permis aux bénéficiaires directs et indirects d'améliorer leurs connaissances, attitudes et pratiques sur plusieurs aspects. Il s'agit notamment des mesures de prévention et de protection contre la COVID-19, l'hygiène autour des points d'eau, la comptabilité simplifiée pratique, l'entrepreneuriat, le marketing, les techniques d'animation et de sensibilisation des groupes, etc..

Les facteurs ayant contribué à la réussite du projet sont entre autres : la forte mobilisation des communes en faveur de la réalisation du projet et la forte implication des populations notamment des jeunes, femmes et hommes dans les activités du projet. Le niveau de collaboration entre les relais communautaires et les membres des AVEC a été d'un atout majeur dans la réussite des activités dont elles sont les bénéficiaires. Cette bonne collaboration entre ces acteurs est dû entre autres aux moyens de communication (langue locale), la proximité des relais avec les communautés de leurs zones d'intervention au dynamisme des membres des AVEC et de l'aspiration à un changement des conditions de vie des membres des AVEC.

Le projet a contribué à améliorer l'accès à l'eau potable dans certaines localités en réhabilitant 16 forages assortis de CGPE pour une meilleure gouvernance et hygiène autour des points d'eau. Les populations des villages bénéficiaires des forages réhabilités ont pu disposer des résultats de l'analyse de l'eau qu'elles consomment. Elles savent désormais quel est l'importance du traitement de l'eau, l'hygiène et l'assainissement autour des points d'eau. Elles prennent progressivement conscience de la nécessité de rendre potable l'eau des différentes autres sources d'eau, de cotiser pour les futures réparations, d'adhérer à la micro-assurance des forages et des dispositions à prendre pour avoir de l'eau potable toute l'année, à moyen terme. Il en

résultera une réduction sensible des maladies hydriques, ce qui entrainera une amélioration de l'état sanitaire général des populations et un meilleur rendement de leur part dans leurs différentes activités. Bien que les acteurs soient satisfaits des réalisations du projet, ces acquis doivent être pérennisés pour répondre aux besoins sur le long terme (suivi des activités des AVEC par les agents communaux, appui aux CGPE par les services techniques de la mairie et la micro assurance des forages).

Les relations entre les AVEC bénéficiaires et les AVEC non bénéficiaires et les autres membres des communautés n'ont pas toujours été sereines. En effet, des cas de conflits et d'accrochages ont été signalés au sein des AVEC et autres membres des communautés. Pour y remédier, les relais communautaires ont dû recourir aux causeries éducatives au sein des AVEC pour sensibiliser et expliquer la nécessité d'attente entre les membres des AVEC et le rôle des AVEC dans la cohésion sociale au sein des communautés. Des petits accrochages sont aussi recensés entre les AVEC du même réseau. Comme à Kaélé où certains AVEC reprochent aux autres AVEC de jouir des biens faits de la raffinerie d'huile pourtant les autres n'ont jamais rien bénéficié de ça. Une situation qui est en train d'être réglé avec l'appui du projet à la satisfaction de tous les groupes affiliés au réseau qui ont eux décidé de confier la gestion de l'unité à une union qui devra leur reverser leur cote part.

3.2.5. Durabilité

Les conditions de durabilité créées par le projet COOPERER III lors de sa conception et sa mise en œuvre s'articulent autour du renforcement des capacités des acteurs locaux de mise en œuvre (personnel des municipalités mis à la disposition du projet par la mairie) et de l'appropriation du projet et ses résultats par les acteurs locaux et les bénéficiaires directs du projet (artisans réparateurs, membres des AVEC, ...). Le projet a permis de renforcer les capacités des acteurs locaux et la redynamisation des micros assurances des forages, des CPGE, l'accompagnement des AVEC et l'appui à leur structuration en réseau. L'objectif étant que les acteurs locaux puissent soutenir les activités des différents groupes (micros assurances des forages, des AVEC, des CGPE et du réseau des AVEC), que les micros assurances des forages puissent continuer à sensibiliser les CPGE pour leur adhésion et que les AVEC arrivent à maturation, restent mobiliser pour le fonctionnement de leur réseau qui devra s'irriguer comme une force de persuasion des autorités locales, nationale et internationale en faveur l'autonomisation économique des femmes et jeunes.

L'enquête de terrain a également montré une forte appropriation du projet COOPERER III par les partenaires de mise en œuvre (Radio communautaire, ACDES, RC) et la présence au sein des mairies des anciens animateurs des projets COOPERER I ou COOPERER II (Comme à Kaélé où le chef service social était l'animatrice du projet COOPERER I. Tous ces acteurs contribuent à assurer la durabilité des actions entreprises au niveau des différents bénéficiaires. En effet, ces acteurs pourront toujours intervenir en appui-conseil auprès des micros-assurances des forages, des AVEC, des CGPE et du réseau des AVEC.

3.2.6. Analyse du genre

Les aspects liés au genre et l'inclusion sociale ont été pris en compte dans les composantes structurantes du cycle du projet COOPERER III spécifiquement les rôles et relations de genre. Il s'agit plusieurs dimensions allant de l'analyse préalable de la situation genre (en termes de besoins, rôles, relations, risques de protection et dynamiques de pouvoir entre les jeunes filles et garçons et femmes et hommes) jusqu'au suivi-évaluation en passant bien évidemment par les activités et la participation sexo-spécifique.

L'analyse genre (rapide-) a été réalisée dans le cadre de l'étude base⁸ du projet COPERER III. Elle documente les indicateurs de la situation initiale des enjeux de genre dans les communes de Kaélé, Touloum et Yagoua. Par cette analyse genre, la lumière a été apportée quant aux perceptions et représentations sociales des acteurs clés. L'accent a également été mis lors de cette analyse sur l'identification des principaux obstacles existants dans les communes retenues en vue de les surmonter progressivement et parvenir à l'égalité des sexes avec la mise en œuvre des activités du projet.

S'agissant des activités du projet, il est important de mentionner qu'elles ont contribué à remettre en question les rôles et relations de genre. Ceci dans la perspective où elles ont non seulement amélioré les connaissances jeunes filles et femmes à travers plusieurs thématiques mais surtout qu'elles consolidé et accrue l'autonomisation socio-économique des jeunes filles et femmes dans les communes de Kaélé, Touloum et Yagoua. En ce qui concerne les composantes portant sur l'accès aux services sociaux de base et aux opportunités économiques pour les femmes et les jeunes, la dimension genre et inclusion sociale est effectivement prise en compte à travers l'implication et la participation des femmes et des jeunes (jeunes filles et garçons) et des hommes à la mise en œuvre des différentes activités du projet. Les proportions statistiques le démontrent à suffisance.

- En ce qui concerne les séances de sensibilisations communautaires liées à la Covid-19 et les mesures de prévention, des 562 séances organisées y ont participé 6800 femmes et 5282 hommes.
- Au sujet de l'activité portant sensibilisation des membres des AVEC sur les thématiques telles que la planification familiale, le genre, le civisme, l'environnement, des 1804 personnes ayant participé, il y a 1325 femmes et 479 hommes.

En matière de gouvernance durable des infrastructures hydrauliques, des discussions de groupe réalisées avec les membres des CGPE, les femmes (hygiénistes) jouant des rôles importants au sein de ces comités notamment en matière de salubrité et d'hygiène des forages réhabilités et leurs alentours, elles y occupent également des responsabilités d'hygiénistes et de commissaire au Compte.

- Relativement au recrutement des relais communautaires, au compte du projet, des efforts en termes de parité et d'égalité (des possibilités offertes au genre) ont été enregistrés. Ont été mobilisés et formés sur les outils de reportages, les collectes de données et les thématiques de sensibilisation sur la prévention du covid-19, 21 relais communautaire dont 10 femmes et 11 hommes à travers l'ensemble des communes d'exécution du projet dans le Mayo-Kani et le Mayo Danay.
- Au niveau de la consolidation du développement économique inclusif (accès aux services), au soir du projet, 40,12 % de femmes et jeunes filles déclarent que la prise des décisions concernant la gestion des finances au sein des ménages est faite par les deux partenaires/conjoints contre seulement 7% d'entre elles à l'étude base⁹. Dès lors, il est pertinent de souligner l'apport positif (33,12%) du projet COPERER III en termes d'amélioration de la situation des jeunes filles et femmes en matière de prises des décisions concertées au sein des ménages. Par ailleurs, seuls 33,33% de jeunes garçons et d'hommes reconnaissent que les décisions sont prises de façon concertées au sein des ménages.
- Au-delà de cette statistique relative aux opinions de ces catégories sociologiques, il est crucial de dire et de mentionner qu'ici émerge l'idée du sentiment de participation à la prise des décisions au sein du ménage et l'autonomisation des femmes et jeunes filles

⁸ A ce titre, bien vouloir consulter le *Rapport de l'étude de base* du projet COPERER III.

⁹ Idem, *Rapport de l'étude de base* du projet COPERER III, Maroua, Mars 2021, P.17

membres des AVEC. Et donc c'est un bénéficiaire lié aux activités du projet. Les perceptions des jeunes filles et les femmes des changements produits dans leurs activités socio-économiques sont positives.

En approfondissant l'idée de la participation à la prise de décision financière au sein des ménages des membres des AVEC, il est ressorti que la majorité des femmes et jeunes filles interrogées estiment participer au même titre que leurs conjoints. Il y a dès lors un accroissement de l'estime de soi de ces dernières qui apportent des contributions pertinentes à la gouvernance durable de leurs unités domestiques.

Au-delà de données statistiques, un aspect de l'intégration de la dimension genre a été introduit dans le présent projet à travers la réalisation d'une formation des staffs sur le genre et l'élaboration d'un plan d'action genre. Ce renforcement des capacités du personnel en cette matière participe ainsi à inscrire le projet dans la perspective genre.

Le projet COPERER III a contribué à l'accroissement du pouvoir économique des femmes et jeunes (filles et garçons) membres des AVEC et à leur participation à la prise de décision au sein des ménages. De nombreuses femmes et jeunes filles rencontrées et avec lesquels des discussions de groupes ont été réalisées ont déclaré que leurs conjoints et/ou partenaires leur accordent plus de considération depuis qu'elles participent aux charges du ménage à travers revenus issus des AGRs qu'elles réalisent en groupe et/ou individuellement. Les AVEC femmes solidaires de Zébé 2, Nilamtouda de Tchéké et Houchake constituent, sans pour autant être exhaustif, des exemples. Lors d'une discussion de groupe à Zébé 2 (Yagoua), une femme a confié que

« Les hommes prennent plus les femmes en considération maintenant parce qu'avant ils sous-estimaient les activités génératrices de revenus qu'on fait. Et maintenant que ça donne un peu d'argent, nous on contribue aux dépenses de la maison : payer la nourriture, les cahiers des enfants pour l'école, assiettes de cuisine, les engrais, les poulets ».

Témoignage d'une jeune fille à Zébé 2

En plus de aspects sus-mentionnées, il convient d'indiquer que les catégories sexo-spécifiques ont été aussi intégrées dans le système de suivi-évaluation spécifique du projet COPERER III. Les indicateurs du présent projet ont été fondés et élaborés conformément aux normes en matière de genre recommandées par le comité d'aide au développement de l'OCDE ; notamment l'utilisation effective du marqueur genre. C'est ainsi que les outils tels que le plan de suivi-évaluation, les bases¹⁰ des données des personnes touchées par les sensibilisations communautaires, les bases des données des membres des AVEC et questionnaires sont conçus conformément aux indicateurs sexo-spécifiques. Toute chose contribue incontestablement à photographier et capturer les données genrées et du même coup à assurer fortement une dimension transformative de genre au projet COPERER III. A ce titre, sans être exhaustif, l'on réalise que les indicateurs sexo-spécifiques sont pris en compte mieux encore des aspects liés aux jeunes filles et femmes.

3.2.7. Analyse des droits humains et de non-discrimination

Le présent projet s'est évertué à prendre en compte les aspects liés aux droits humains dans le cycle de vie du projet. Ainsi, la promotion et la protection des droits des femmes et des jeunes (jeunes filles et garçons) ont été au cœur des interventions.

A travers les interventions de développement économiques inclusif réalisées (réhabilitation des forages dans les communes de Yagoua, Touloum et Kaélé, sensibilisation sur le WASH,

¹⁰ Bien vouloir se rapporter à cet effet la *BDD Sensibilisation RC finale* du projet.

amélioration de l'accès des femmes et jeunes aux opportunités économiques), le projet à contribuer au renforcement de la cohésion sociale, à la promotion, la protection et l'autonomisation socio-économique des femmes et des jeunes (filles et garçons).

La promotion des droits humains a été également mise en œuvre à travers les opportunités économiques contextualisées en rapport aux réalités de l'écologie humaine locale. Tenons pour preuve la réalisation de l'analyse économique territoriale dans le cadre du projet. Cette étude endogénéisée a contribué à l'identification et la priorisation et d'accompagnement des activités génératrices de revenus dans les secteurs de la production, la transformation et la commercialisation des denrées locales dans les communes de Kaélé, Touloun et Yagoua. Les discussions de groupe réalisées avec les membres des AVEC dans les villages et quartiers des communes d'interventions du projet, ont prouvées avec pertinence que les activités génératrices de revenus réalisées par les AVEC sont non seulement porteuses mais surtout en adéquation avec d'une part les besoins anthropologiques sexo-spécifiques des communautés (notamment des femmes et des jeunes filles et garçons) de et d'autre part avec demande des marchés villageois et donc l'économique locale. Ainsi, les appuis organisationnels apportés aux AVEC ont majoritairement touchés les femmes et les jeunes (filles et garçons) des trois communes d'exécution du projet COPERER III bien qu'il y a des AVEC mixtes (constitués de femmes, jeunes et d'hommes) et celles constituées exclusivement de femmes et jeunes filles.

Au niveau de la réhabilitation des forages et la gouvernance des infrastructures hydrauliques, le principe « leave no one behind » (*ne laisser personne de côté ou encore n'oublier personne*) et l'approche handicap n'ont pas été intégré et pris en compte dans la construction des clôtures des autours de la majorité des forages réhabilités dans le cadre du projet COPERER III. Il est ressorti des observations réalisées qu'il y a absence de rampe d'accès pour certains forages et donc les intérêts des personnes vivant avec un handicap moteur ne sont pas suffisamment pris en compte. Cette situation identifiée à Kalak et Déhé dans la commune de Yagoua pourrait renforcer la dépendance de cette catégorie de personne à l'assistance permanente des autres membres de la fratrie et/ou de la communauté quant à l'accès libre et pleine la jouissance de cette ressource en eau potable. Il y a là violation de l'alinéa 1 (art. 33) de la Loi n°2010/002 portant promotion et protection des droits des personnes handicapées au Cameroun. Cette loi dispose que « les bâtiments et institutions publics et privés ouverts au public doivent être conçus de façon à faciliter l'accès et l'usage aux personnes handicapées ». Ce manquement est aisément réparable. Pour cela, il suffit de renforcer et d'intégrer l'approche handicap dans la construction/réhabilitation des infrastructures hydrauliques d'une part et d'autre part d'assurer un suivi technique de qualité avant la réception desdites infrastructures réalisées/rénovées.

L'analyse des données qualitatives récoltées dans les sites exécution du projet quant aux sensibilisations liées au genre et à la planification familiale montrent que les membres des AVEC notamment les femmes et les jeunes (filles et garçons) ont été intéressés et satisfaits malgré les résistances socioculturelles qui persiste au sein des socio-cultures locales où les partenaires/conjoints des femmes et jeunes filles interdisent le recours à une mesures de contraception en matière de planification familiale. Ce qui constitue une entrave à la jouissance des droits humains fondamentaux matière de santé sexuelle et reproductive des jeunes filles et femmes. Il est dès lors crucial de travailler à la promotion et protection desdits droits humains qui entretient des liens directs avec l'autonomisation socio-économique des jeunes filles et femmes au cœur de la composante liée à la consolidation du développement économique inclusif (cas des AVEC) du projet COPERER III.

IV. FACTEURS FAVORISANT ET DEFAVORISANT, MATRICE DES FORCES, FAIBLESSES, MENACES ET OPPORTUNITES

IV.1. Facteurs ayant favorisé et/ou entravé la mise en œuvre du projet

4.1.1. Facteurs ayant favorisé la mise en œuvre du projet

De nombreux facteurs (internes et externes) ont contribué et favorisé l'atteinte des objectifs du projet à la date de clôture. Au rang de ces facteurs, méritent d'être mentionnés ceux-ci :

➤ ***Facteurs favorisant internes***

- **Recrutement local des relais communautaires**

Le recrutement du personnel local notamment celui des relais communautaires qui, s'inscrivant dans la structuration gestion du projet, a permis d'optimiser la proximité avec les cibles du projet dans les différentes communes de Kaélé, Touloun et Yagoua.

- **Réhabilitation des forages, sensibilisation des populations sur l'hygiène et la gouvernance durable des infrastructures hydrauliques**

La réhabilitation des forages (16) dans les villages/quartiers des différentes communes d'interventions du projet, l'organisation des séances de sensibilisation des jeunes (filles et garçons), des femmes et des hommes sur les thématiques tel que l'utilisation de l'eau, l'hygiène, l'assainissement ont inexorablement contribué à réussite de certaines activités gestion des points d'eau relevant du projet.

- **Renforcement des capacités des femmes, jeunes (filles et garçons) et des hommes axés sur la planification familiale, le genre, le civisme et l'environnement**

Les femmes et jeunes (filles et garçons) et des hommes membres des AVEC ont été sensibilisés sur les thématiques diverses en lien à la consolidation du développement inclusif notamment la planification familiale, le genre, le civisme, l'environnement. Les mobilisations et sensibilisations communautaires des femmes et jeunes (filles et garçons) autour de telles thématiques centrales en ayant été d'un intérêt particulier et ayant enregistré la participation de ces catégories sociales ont ainsi favorisé à l'inclusion sociale et donc la réussite du projet.

- **Dotation aux points focaux redevabilité en kits et facilités de travail**

En vue d'améliorer sa responsabilité à rendre compte envers les bénéficiaires de ses interventions, le projet dans le cadre de la mise en place du mécanisme de redevabilité, a en plus du recrutement des points focaux redevabilité, doté ces derniers acteurs de kits de travail adéquats notamment la dotation en téléphones portables, le crédit de communication régulier et des registres. Ce dispositif en contribuant la remontée et la gestion efficace des besoins et doléances des bénéficiaires, a favorisé la réussite du projet.

➤ ***Facteurs favorisant externes***

- **Bonne collaboration entre CARE International, les Communes, les sectoriels et autres acteurs impliqués**

La collaboration entre l'équipe du projet et les différentes parties prenantes a facilité la réussite des activités du projet. La majorité des acteurs interviewés dans le cadre de cette évaluation

finale ont témoigné de la nature harmonieuse et qualité des relations de confiance et de sérénité. Les communes de Kaélé, Toulom et Yagoua, en mettant à la disposition du projet chacune un point focal (maire ou son adjoint) et un animateur communal de développement économique et social au niveau des municipalités et les rôles joués par ces acteurs facilitateurs dans l'exécution des activités auprès des communautés locales, ont préparé et contribué au succès du projet.

Les responsables des radios communautaires (Radio Rurale Dana et Bon Berger) respectivement des communes de Yagoua et de Kaélé à travers leurs participations aux ateliers d'élaboration conjoints des messages et de sensibilisation des communautés cibles (femmes, jeunes et hommes) sur la pandémie Covid-19, l'hygiène et les informations économiques, ont favorisé la réussite du projet.

Dans le cadre des activités liées à la pandémie Covid-19, au WASH, l'agriculture et du développement rural, CARE International, a impliqué et travaillé avec les sectoriels de l'Etat pour l'appui institutionnel et leurs contributions stratégique considérant l'alignement des interventions du projet aux politiques et stratégies nationales spécifiques. Cette dynamique s'est en outre étendue aux acteurs du « commandement » (Préfets) ; toute chose qui a permis au consultant de se mouvoir avec facilité dans les différents sites d'interventions sélectionnés.

- **Répartition et clarification des responsabilités des acteurs impliqués dans le projet**

Dans le cadre de l'implémentation du projet, les maires des communes de Kaélé, Touloum et Yagoua de la région de l'Extrême-Nord ont joué un rôle central dans la facilitation quant à l'accès à leurs territoires. Avant la mise en œuvre du projet dans les communes, CARE International a procédé à des sessions d'échanges portant clarification, harmonisation et cadrage général. Cette démarche a servi non seulement à préciser le rôle et les responsabilités des municipalités dans la mise en œuvre du projet mais surtout de recueillir les observations et suggestions utiles.

Les délégations d'arrondissements de l'agriculture et du développement rural ; de la promotion de la femme et de la famille et de la jeunesse et de l'éducation civique des communes de Kaélé ; Touloum et Yagoua ont régulièrement été impliquées dans les consultations relatives à l'étude portant analyse territoriale du projet COPERER III et ont contribué aux activités en relation avec leurs compétences spécifiques.

Outre ceci, les leaders traditionnels et communautaires ont également été mis à contribution relativement aux mobilisations et sensibilisations des populations des villages relevant de leurs territoires de compétences lorsqu'il s'est agi de réaliser les activités liées à la Covid-19 et les mesures de prévention ; à l'eau, l'hygiène et assainissement des points d'eau et la gestion des ouvrages hydrauliques. Ces leaders n'ont ménagé d'aucun effort pour assurer la réussite de projet.

4.1.2. Facteurs ayant entravé la mise en œuvre du projet

- **Facteurs gênant internes**

- **Consommation du temps et massification des activités du projet (les 6 derniers mois)**

Les populations bénéficiaires du projet se sont senties bousculées les six derniers mois d'achèvement du cycle de vie du projet. Les activités du projet ayant démarrées timidement au départ - face aux activités des communautés locales - ont bousculées les calendriers des populations. La massification de certaines activités liées au WASH dans les villages/quartiers à l'instar de la municipalité de Yagoua a enregistré l'absence d'une partie de la population informée via les relais communautaires. Bien que le projet ait rencontré l'adhésion des populations au projet, une attention particulière devrait accorder au calendrier saisonnier des communautés

locales en vue d'une planification et programmation réalistes des actions en direction des bénéficiaires ciblées.

➤ **Facteurs gênant externes**

• **Conditions climatiques**

Les conditions climatiques ont gêné la réalisation des certaines interventions dans les délais prévus. Les pluies, l'absence des cibles aux activités liées au WASH, les difficultés de déploiement de l'équipe du projet n'ont pas facilité la mise en œuvre des activités telles que planifiées et programmées suivant le chronogramme. Les villages/quartiers Vada, Hounou, Toukou, Midjivin, en sont des illustrations.

• **Forte endémicité et rigidité des mesures gouvernementales anti Covid-19**

L'irruption de covid-19 dans le quotidien des communautés dans les zones d'interventions a impacté dans la mise en œuvre du projet. Bien que centré sur la pandémie Covid-19 et adressant cette question, le projet a été ralenti par la forte endémicité de la pandémie covid-19 quant à la mise en œuvre des séances de sensibilisation communautaires au début de la mise en pandémie entre février-avril 2020. La forte endémicité de la pandémie covid-19 au Cameroun ayant contraint les autorités publiques à prendre des mesures rigides de lutte contre Covid-19, notamment celle portant interdiction des regroupements des personnes (50=taille maximale autorisée) a indirectement freiner la mise en exécution des activités nécessitant les mobilisations communautaires/populaires et donc augmenter en nombre les séances d'activités.

• **Les coupures et interruptions de l'énergie électrique**

Les coupures et interruptions d'énergie électriques dans les communes de Kaélé et de Yagoua, sites d'implantation des radios communautaires avec lesquelles le projet a engagé des contrats de prestation des services, ont impacté sur l'exécution des activités. Il s'agit notamment des activités de diffusion en direct des programmes radiophoniques des messages portant sur la prévention et les mesures de lutte contre la pandémie Covid-19, l'hygiène et l'assainissement et autres informations économiques. Ces situations désagréables ont privé les auditeurs des villages et quartiers (bénéficiaires du projet) de consommer le contenu de ces programmes radiophoniques pour lesquels les tranches horaires avaient préalablement fixé. Face à ce désagrément, les responsables desdites radios avaient été contraints de rediffuser systématiquement les programmes radiophoniques suivant de nouvelles tranches d'antennes pour remplir leurs engagements à l'endroit des communautés ciblées et du partenaire de développement.

• **Comportements attentistes des populations bénéficiaires**

Rencontrés dans les villages/quartiers de communes d'interventions du projet, les populations ont présenté des comportements attentistes. Cet agir animant les populations exige une attention spécifique au risque de s'ériger en frein/obstacle perturbateur pour l'inscription durable des activités du projet dans le temps. Considérant que certains aspects du projet concernent les questions liées à la transformation positive des mentalités, il y a là un heurt quand des soutiens sont apportés à ces populations et que certaines estiment qu'elles ne doivent pas continuer de prendre en charge et donc déclinent les responsabilités. Ainsi, la réhabilitation des forages dans les différents sites a quelque fois plus intéressé les populations que la constitution des comités de gestion des points d'eau qui ont entre autres rôles la collecte des cotisations régulière auprès des consommateurs (ménages) pour en envisager la gouvernance durable des infrastructures hydrauliques jusqu'ici rénovées. Bien que galvanisé par la rénovation desdits ouvrages hydrauliques, les populations ne se mobilisent pas suffisamment quand il s'agit aussi d'assurer

le nettoyage des forages et la salubrité aux alentours des forages de façon systématique. Malgré les sensibilisations réalisées quant à l'hygiène et l'assainissement, nombreux sont les membres des communautés des localités d'interventions du projet qui estiment que cotiser de l'argent pour l'entretien des forages relève de la responsabilité de la commune et de CARE. La persistance d'un tel comportement attentiste que le projet y travaille en continue afin de corriger ces perceptions de (dé) engagement voire de fuite de responsabilités.

IV.2. Présentation de la matrice des forces, faiblesses, opportunités et menaces

Forces	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Ancrage de l'ONG Care International dans les localités cibles du projet ; ❖ Succès visibles des projets COOPORER I et COOPORER II ; ❖ Mobilisation des communautés cibles pour accompagner CARE dans ses activités ; ❖ Disponibilité des radios communautaires a accompagné CARE dans ses missions de sensibilisation ; ❖ Implication des populations et des membres des AVEC pour une bonne gestion des infrastructures et équipements mis à leur disposition ; ❖ Présence des intervenants des projets COOPORER I et II dans les communes cibles ; ❖ Possibilité de faire des formations en langue locales et recruter des relais communautaires maîtrisant les langues locales ; ❖ Motivation des femmes à réaliser une AGR et améliorer leur condition de vie ; ❖ Création de plusieurs regroupement des femmes dans les communautés cibles après les succès constatés des AVEC des projets antérieurs ;
Faiblesses	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Démarrage tardif du projet COOPERER III ; ❖ Certains services des communes cibles ne sont pas assez solliciter dans la mise en œuvre du projet et le suivi des activités du projet ; ❖ Faible participation et adhésion des jeunes ; ❖ Difficulté d'obtenir de s'en procurer les dispositifs contre la Covid-19 ; ❖ Non-rediffusion des émissions radiophoniques ; ❖ Faible prise en compte des feedbacks des auditeurs après une campagne médiatique ; ❖ Difficile déplacement des relais communautaires (en bicyclette) qui doivent parcourir jusqu'à 15 à 20km par jour s'ils veulent rallier plusieurs villages de leur Canton ; ❖ Insuffisance du matériel didactique et de communication (haut-parleur, tracts, affiches, etc.) ; ❖ Disfonctionnements organisationnels au sein des AVEC qui impacte sur leur efficacité et leur productivité (insolvabilité de certains membres, non-respect des délais de remboursement des emprunts, manque de rigueur au sein des AVEC) ;
Opportunités	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Présence d'un cadre communal de concertation de développement économique et social (CECODES) qui regroupe plusieurs sectoriels ; ❖ Recrutement du personnel expérimenté pour conduire du projet ; ❖ Existence de plusieurs études réalisées par CARE qui identifient les besoins spécifiques des AVEC et les activités qui peuvent être menées ;

	<ul style="list-style-type: none"> ❖ La Communauté ne voit pas mal le fait que les femmes ont des activités génératrices de revenus ; ❖ Forte demande des AVEC à être légalement constitué, suivi et accompagné ; ❖ Disponibilité des sectoriels à être plus impliquer dans la mise en œuvre du projet ; ❖ Dynamisme et disponibilité des artisans réparateurs et du bureau de micro-assurance des forages ; ❖ Création de nouveau groupe d'AVEC et CGPE dans les villages et quartiers des communes cibles ; ❖ Possibilité de partage des expériences entre les AVEC d'une même localité, d'un même canton ou encore entre les communes ; ❖ Possibilité de mettre en place un programme de suivi des AVEC par des AVEC ;
Menaces	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Faible participation des jeunes filles dans les AVEC (les membres des AVEC sont pour la majorité des personnes âgées et des veuves) ; ❖ Faible collaboration entre les acteurs locaux (agents de la commune) et les AVEC ou leur réseau ; ❖ Faible visibilité des AGR des AVEC ou du réseau des AVEC et de leurs activités ; ❖ Mésententes entre les AVEC suite à plusieurs échecs des activités du réseau ; ❖ Découragement des membres de certains AVEC dont les efforts ne semblent pas être récompenser par un soutien conséquent ; ❖ Faible connaissance du processus et critères de sélection des microprojets des AVEC; ❖ Influence des aléas naturels (variations climatiques) sur les activités agricoles et pastorales des AVEC ; ❖ L'éloignement de certains AVEC par rapport aux centres de commercialisation des produits ;

V. LECONS APPRISES, BONNE PRATIQUES, MATRICE FFOM, CONSTATS, RECOMMANDATIONS ET CONCLUSION

V.1. Leçons apprises

La mission d'évaluation a identifié plusieurs leçons susceptibles d'être capitalisées et transposées dans d'autres contextes de la région :

Leçon #1

Partenariat avec la mairie pour la mise en œuvre du projet

La mairie a été le premier partenaire local a mobilisé pour la mise en œuvre du projet COOPERER III. Les protocoles d'accord entre CARE Cameroun et la mairie ont permis de définir les conditions et modalités de ce partenariat. Ce protocole d'accord a permis la désignation des points focaux et ACDES devant accompagner le projet, les artisans réparateurs, la mise à la disposition du projet un cadre de travail décent au référent de zone de CARE Cameroun et la participation des agents désignés par le Maire à toutes les formations organisées dans le cadre du projet.

Leçon #2

Sensibilisation communautaires sur la COVID-19 et les mesures de prévention en langue locale

Il s'agit de sensibiliser pour le respect d'au moins une des mesures nationales de prévention contre la COVID-19 et le respect des règles d'hygiène et assainissement. La sensibilisation s'est faite par les radios communautaires (540 spots de sensibilisation et 120 microprogrammes), l'organisation des visites à domicile par les RC (21 Relais Communautaires) et causeries éducatives avec des groupes de 15 à 30 personnes en langue locale (562 séances de sensibilisation).

Ces mesures ont été respectées à la lettre par la majorité des bénéficiaires bien que l'indisponibilité des cache-nez a été signalée dans certaines localités.

Leçon #3

Amélioration de l'accès à l'eau potable à travers une gouvernance communale et communautaire

Vu le nombre des ouvrages en pannes dans les zones du projet a opté pour la réhabilitation des ouvrages en impliquant les populations riveraines et non pour la réalisation de nouveau forage. Un diagnostic approfondi et une analyse de la faisabilité des travaux de réhabilitation pour chacun des forages ont été effectués pour ce projet.

Le projet a ainsi fait remplacement des pièces usées/défaillantes et ajout d'une solution chlorée dans les forages, formé les membres des CGPE en gestion des confits ; renforcé les capacités des micro-assurances des forages et les artisans réparateurs.

Leçon #4

Formations et sensibilisations de proximité des AVEC

La formation et les activités de sensibilisation de proximité se sont avérées inéluctables dans la réussite du projet. La formation a dans ce sens permis aux membres des AVEC de se former en comptabilité simplifiée, en gestion des groupes, gestion des activités, etc. le projet a ainsi formé La formation de 600 membres d'AVEC. Les enseignements reçus ont contribué à redynamiser les AVEC et le réseau des AVEC et la conséquence immédiat a été la création des AGR au sein des AVEC, une crédibilité dans la gestion des crédits et épargnes, et le fonctionnement effectif des AVEC et des réseaux.

Leçon #5

Réalisation de plusieurs études dans le cadre du projet

Pour une meilleure identification des besoins spécifiques des bénéficiaires directs du projet (femmes et jeunes), une étude de base et une analyse économique de priorisation des secteurs porteurs du projet ont été réalisées.

Il ressort de cette analyse l'identification des secteurs porteurs dans production et la transformation et les besoins en formation des bénéficiaires.

Leçon #6

Réalisation d'activités transversales

Comme activités transversales réalisées, nous avons eu la mise en place un mécanisme de redevabilité, le soutien aux communes pour la mise en œuvre des activités, la formation du staff sur le genre et l'élaboration d'un plan d'actions genre, l'organisation des réunions du comité de pilotage du projet.

Ces activités ont permis de partager la politique de Care sur l'égalité de sexe, amené les participants à plus d'implication dans la gouvernance de l'eau et les activités des AVEC, et d'améliorer la visibilité des actions de CARE sur les localités des zones du projet.

Leçon #7

Suivi et monitoring du projet

Le dispositif de suivi et évaluation du projet COOPERER III mis en place a été efficace. Elle a permis de suivre en temps réel le déroulé des activités du projet, le respect de la méthodologie de sensibilisation, d'identifier d'éventuel goulot d'étranglement et de faire remonter facilement les informations de terrain.

Le dispositif a mobilisé 03 référents, 03 ACDES et 21 RC, le chargé suivi évaluation de la Base de Maroua et le Gestionnaire de Projet. Une bonne collaboration entre les relais communautaires, les responsables du projet et acteurs locaux. Il a s'agit de la collecte des données par les relais communautaires et les ACDES et la compilation des données issues des séances de sensibilisation, l'accompagnement des AVEC par le référent.

V.2. Bonnes pratiques

Au terme de l'évaluation, quelques bonnes pratiques ont été identifiées :

#1

Diversification des activités du projet

L'une des particularités du projet a été de diversifier ces activités et de toucher plusieurs secteurs (santé, eau, économie, etc.). Ce choix d'action présente plusieurs avantages : toucher la majorité de populations (sensibilisation sur plusieurs thématiques), attirer l'attention des acteurs locaux sur les secteurs non souvent prises en compte (accompagnement des AVEC), mobiliser plusieurs acteurs pour un partage d'expérience et faire des plaidoyers pour un soutien additionnel (les radios communautaires impliqués dans les sensibilisations peuvent être associés dans la présentation des réalisations des AVEC) et minimiser les risques d'échec du projet.

#2

Incitation de l'implication des femmes dans les instances de prise de décision

Le projet a considérablement contribué à la redynamisation des CGPE, des AVEC, des micro-assurances des forages et des réseaux d'AVEC. Les bonnes pratiques ont été de mobiliser les femmes pour qu'elles soient membres des CGPE et des micro-assurances des forages et occupent des postes de responsabilités, de permettre qu'elles se lancent dans des AGR et changent leur statut social dans la communauté, et que les activités des AVEC ou des réseaux des AVEC aient plus de visibilité. Cela démontre du rôle grandissant des femmes et surtout leur désire et capacités à aller au-delà des rôles auxquels elles sont socialement confinées.

#3

Causeries éducatives au sein des AVEC par les relais communautaires

La bonne collaboration entre les AVEC accompagnées par le projet et les relais communautaires a facilité l'acquisition des connaissances des membres des AVEC et l'acceptation des conseils des RC. La bonne pratique a été l'utilisation de la langue locale dans l'ensemble des activités menées dans les localités du projet (les référents et animateurs parlaient plusieurs locales) ce qui renforçait le sentiment d'appartenance. Les RC choisit pour le projet venait tous des localités du projet et pour certains vivaient dans les villages environnant, ce qui facilitait le suivi des activités des AVEC et leur intervention à travers des sensibilisations en cas d'accrochage entre les AVEC bénéficiaires et les AVEC non bénéficiaires.

#4

Redynamisation des micro-assurances des forages et des CGPE

Le projet a su mobiliser les acteurs du secteur de l'eau de la commune autour des problèmes que rencontrent les localités : de nombreux forages en pannes et les membres des CGPE qui ne connaissent pas leurs rôles et responsabilités. Les artisans réparateurs et le bureau des micro-assurances continuent à sensibiliser les populations pour qu'ils adhèrent à la micro-assurance des forages, pratiquent toujours une hygiène autour de leur point d'eau, et ils cotisent auprès des CGPE.

#5

Respect de l'approche participative

Le respect de l'approche participative pendant la mise en œuvre du projet a contribué à améliorer la qualité des échanges avec les différents bénéficiaires du projet. Ce faisant, un climat de confiance s'est installé entre les populations et le projet (malgré que le projet soient assimilé au animateur ou au Référent). Ce climat facilitera à long terme la mise en œuvre des actions de protection et de lutte contre les VBG ou les VPI

V.3. Besoins identifiés

Malgré que les membres des AVEC déclarent que le personnel de la commune ne joue pas actuellement de rôle en matière d'appui à l'insertion économique des femmes et des jeunes (filles et garçons), il est important de les associer aux mécanismes à mettre en place pour répondre aux besoins ponctuels des AVEC.

Les AVEC rencontrent des difficultés dans leur organisation et leur fonctionnement. Concernant l'organisation des AVEC, les difficultés majeures sont : le manque de rigueur par certains

membres (absence et non-respect des heures de rencontre), problèmes de collaboration avec les autres acteurs non membres des AVEC. Pour ce qui est du fonctionnement, le non-paiement des cotisations, les difficultés de recouvrement des emprunts, les difficultés d'écoulement des extrants agricoles, le non-respect des délais de recouvrement et le manque du matériel didactique constituent les principales difficultés des AVEC. La récurrence de ces difficultés au sein des AVEC est susceptible d'entraîner le désistement des membres et les poursuites contre les membres redevables. Il est bon de les outiller dans les domaines organisationnels et fonctionnels et de continuer les actions de sensibilisations et causeries au sein des AVEC.

Les AGR mise en place pendant le projet sont jeunes. L'analyse financière des AGR des membres des AVEC, des AVEC et des réseaux d'AVEC montre que certaines d'entre elles ont un faible délai de récupération et un faible taux de rentabilité économique, ce qui ne garantit pas leur potentiel de pérennisation. Des appuis complémentaires (organisationnels, financiers et techniques) seront donc nécessaires à moyen terme pour qu'elles puissent décoller véritablement. En raison de la lenteur dans le succès de la sensibilisation, d'une appropriation de nouveau concept (genre), de la faible capacité contributive des populations pour la maintenance des points d'eau, il est crucial de continuer les sensibilisations des populations.

Les populations et bénéficiaires direct, bien qu'étant satisfaits des réalisations du projet, ont exprimés plusieurs besoins. Il s'agit pour eux des points d'attention que les futures interventions pourront prendre en considération. Le tableau suivant présente les différents besoins formulés par les acteurs locaux et les bénéficiaires directs du projet.

Identification des besoins par acteurs	
Maires	<ul style="list-style-type: none"> - Structurer l'encadrement des femmes selon les secteurs d'activités ; - Mettre sur pieds un mécanisme de suivi et de formation continue des femmes afin de les inciter à créer les coopératives ; - Renforcement périodique des ressources humaines en matière d'accompagnement des femmes et des comités de gestion ;
Membres des AVEC	<ul style="list-style-type: none"> - Spécialisation des AVEC par secteur d'activité ; - Dotation des AVEC en équipements (moulin, motopompe, pulvérisateur, Hangar, etc.) et moyens de locomotion (moto, bicyclette, etc.) ; - Formation en technique agricole et en élevage ; - Appui financier consistant et approvisionnement en intrants ; - Augmentation du nombre des AVEC à accompagner ;
Responsables Radios communautaires	<ul style="list-style-type: none"> - Dotation les radios communautaires en moyens nécessaires pour réaliser les enquêtes de terrain afin de connaître le niveau de compréhension des populations ;
Comités de gestion des points d'eau	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du nombre de forages à construire et à réhabiliter ; - Formation des membres des CGPE en gestion des AGR pour pouvoir générer les revenus pour la réparation des forages ; - réhabilitation d'autres forages dans le village car certaines zones du même village n'ont pas de point d'eau fonctionnel. Du coup ceux qui habitent là-bas parcourent de grande distance pour avoir de l'eau ; - Mise sur pieds d'un partenariat solide entre les comités de gestion, les mairies et les agents réparateurs ;
Bureaux Micro-assurances des forages	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir un partenariat avec les acteurs de vente des pièces d'échange à Maroua ; - Dotation des micro-assurances d'un local et des pièces de réserve ;

Identification des besoins par acteurs	
	- Appui financier pour assurer les déplacements des agents réparateurs ;
Responsables hygiène et assainissement	- Mise en place d'un mécanisme de suivi continu des activités ; - Construction des toilettes publiques ou externes dans les localités ; - Aménagement des dépôts d'ordures ménagères ;
Relais communautaires	- Fourniture en outillage de sensibilisation plus adapté (téléphone, tracts, affiches, etc.) aux relais communautaires ;

V.4. Constats, Recommandations et Conclusion

5.4.1. Constats

Composante 1 : Suivi du projet au niveau communal

- **Collaboration gagnante pour la réussite du projet**

La réussite du projet est dû en grande partie par l'existence d'une très bonne entente et collaboration entre les communes et Care, entre les radios communautaires et Care, les AVEC et Care, et entre la population et Care. Cette collaboration a permis de faciliter la mise en œuvre de tous les aspects du projet sur le terrain et l'amélioration des méthodes d'intervention. Une telle collaboration gagnerait à être maintenu et à s'étendre dans plusieurs autres projets.

- **Faible mobilisation de l'ensemble des compétences techniques dans certaines Communes**

La convention signée par les 02 parties (la Commune et Care) est suivie et respecté. Elle devait être plus ouverte pour que plusieurs acteurs communaux puissent intervenir. Les services compétents au niveau communal n'ont pas une connaissance véritable du projet, du calendrier des interventions et ne sont pas souvent associé dans les réalisations des activités. Dans la gestion actuelle, une ressource technique est associée au projet qui porte des aspects qui ne relèvent pas de sa compétence. Une telle démarche entraine un faible suivi de certaines activités et à ne permet d'assurer pas la pérennité du projet.

- **Faible intégration des jeunes dans plusieurs activités du projet**

Le bénéficiaire principal du projet sont les membres des AVEC qui sont constitués en majorité de femmes de plus de 40 ans et des hommes de cette tranche d'âge également. Des personnes partageant pour la majorité une complicité et un vécu. Pendant les sensibilisations, on a vu une faible proportion de jeunes qui se sont mobilisés pour participer à ces activités. Dans l'ensemble du projet, il n'y a pas véritablement d'activités propres aux jeunes qui contribueront à leur épanouissement et à leur développement.

Composante 2 : Accès à l'eau et gouvernance des infrastructures hydrauliques

- **Faible gestion des points d'eau par les CGPE et fragilités des interventions**

Certains CGPE ne sont pas toujours au fait de leurs rôles et responsabilités. Malgré qu'ils soient choisis sur de bon critère, ils n'arrivent souvent pas à s'occuper convenablement de leur point d'eau et se découragent face aux comportements de la population. Malgré les formations reçues comme la gestion des conflits au niveau du point d'eau, les CGPE sont souvent dépassés. Face à ce constat, les artisans réparateurs et le bureau de micro-assurance du point d'eau se sont mobilisés pour pouvoir sensibiliser et former les CGPE. Et tout ça sans appui extérieur. Ces initiatives sont à encourager et contribuent à la prise en mains de la gouvernance de l'eau par les

acteurs locaux. Les micro-assurances et le CCODES sont des organismes nouvellement créés et qui n'ont pas encore mis sur pieds leurs stratégies pour l'amélioration des interventions en faveur de la gouvernance des points d'eau.

- **Comportement attentiste des populations**

Contrairement aux populations engagées, les populations rencontrées dans les sites d'interventions des projets démissionnant progressivement de leurs rôles et responsabilités quant à la gestion des infrastructures hydrauliques, se tournent vers l'équipe du projet CARE, des élites ou les communes de leur ressort territorial pour attendre la mise en œuvre des interventions telles que le paiement des contributions liées à l'affiliation de comités de gestion des points aux micro-assurances de forage. Il a été constaté que ces manières de se conduire ne militent pas à la faveur du développement des mentalités positives et donc celles qui promeuvent des dispositions à assurer une durabilité certaine aux infrastructures hydrauliques rénovées. Il y a intérêt à accorder une attention à ce point préoccupant ; en renforçant les sensibilisations liées sur l'autonomisation progressive des populations bénéficiant des activités du projet COPERER III.

- **Paiement des contributions mensuelles liées à la consommation de l'eau et à la réparation du point d'eau**

Certains membres des ménages au sein des populations des communes d'interventions du projet s'interdisent de verser les contributions financières mensuelles liées à la consommation de l'eau potable des forages et à la réparation du point d'eau auprès des responsables des caisses de comités de gestion des points d'eau. En plus des chefs de ménage ou leurs représentants à qui incombe la charge du paiement de contributions mensuelles/hebdomadaires, il a été noté que des jeunes garçons habitant dans leurs ménages et utilisant l'eau des forages réhabilités refusent aussi de payer les frais mensuels y afférent. Dans la perspective de durabilité et pour gouvernance équitable des ouvrages hydrauliques, il serait nécessaire de renforcer les initiatives de sensibilisation sur l'importance du paiement des contributions financières mensuelles par tous les consommateurs d'une part et d'autre part de mettre en exécution des mesures coercitives en vue de la collecte systématique des fonds auprès de tous les consommateurs d'eau.

Composante3 : Consolidation du développement économique inclusif

- **Besoin affiché par d'autres associations et GIC d'être également suivi**

Les AVEC accompagnés par le projet brillent par leur exemplarité devant les populations. Les activités qu'elles mènent et les formations qu'elles bénéficient suscitent souvent un peu de jalousie de leurs consœurs qui n'ont rien. Ces situations sont le plus souvent calmées par l'intervention du relais communautaire. Le projet futur gagnerait à mettre en place une formule permettant d'intégrer d'avantage les associations. Un niveau d'accompagnement suivant le niveau de l'AVEC.

- **Difficulté de fonctionnement du réseau des AVEC**

Les interventions antérieures de CARE ont permis de dynamiser les AVEC chacun dans son activité et mettre en place un réseau d'AVEC à Kaélé. Une expérience qui a permis de détendre les actions en formant les réseaux à Touloum et Yagoua. Mais le fonctionnement des réseaux est souvent buté par le fait que les membres des AVEC et les AVEC mènent des activités qui ne sont pas toujours pratiqués par le réseau. Ce qui crée à la longue un sentiment de non appartenance au réseau. Malgré quelque dysfonctionnement, les AVEC ont toujours cette envie d'associer à d'autres car elles ont compris l'importance d'avoir un groupe plus grand et plus fort. Mais ce que propose le réseau actuel ne correspond pas à leur vision et besoins.

« Pour un bon fonctionnement des groupes d'AVEC, il faudrait que le projet divise le réseau par domaine d'activité des AVEC pour qu'elle soit mieux développer. Chaque AVEC des villages doit avoir une AGR, on les lance (appui financier ou d'un projet) et après on vient vérifier. Sachant que la majorité des AVEC n'ont pas d'argent, il est bon de les appuyer; quand on jumèle les Avec, on ne voit pas trop leur développement, d'autres ne travaillent pas. »

LABE APOLLINE, Relais Communautaire de Lara (Kaélé)

- **Découragement de certains membres d'AVEC**

Les observations et discussion de groupe réalisées lors de la mission de terrain dans les sites d'interventions du projet indiquent le découragement des certains membres d'AVEC. Ce découragement est lié au fait qu'il y a des membres des AVEC qui se sont sentis frustrés et délaissés parce que les propositions de micro-business présentées par leurs AVEC n'aient pas été sélectionnées par l'équipe du projet. Ce constat a été identifié dans les trois municipalités.

5.4.2. Recommandations

Au terme de cette mission d'évaluation, les recommandations sont les suivantes :

Constat 1 : Faible utilisation et mobilisation des compétences techniques des Communes	
Recommandation 1 : Impliquer davantage les agents communaux dans la mise en œuvre et le suivi des différentes activités du projet ;	Cibles potentielles : Mairies, CARE International Bénéficiaires : Agents des différents services de la mairie, Populations des villages du projet, Action possible : Impliquer seulement le service technique de la mairie ne permet pas d'assurer la pérennité du projet. Le projet gagnerait d'organiser la mise en œuvre des activités pour qu'ils puissent intégrer tous les agents de la Commune. S'il y'a un service eau et hygiène qu'il puisse être associé aux activités du projet dans ce domaine. S'il y'a un service social qu'il puisse être également associé aux activités du projet dans ce domaine. Une telle démarche permettra à la commune d'améliorer son suivi des activités sur le terrain et facilitera la prise en main à long terme.

Constat 2 : Fragilités des interventions de la micro-assurance des forages et du CECODES	
Recommandation 2 : Renforcer les capacités des membres des micro-assurances des forages et des CECODES et les accompagner davantage dans la mise en œuvre des activités de leur activité (sensibilisation des comités de gestion des points d'eau, maintenance des points d'eau en panne, etc.)	Cibles potentielles : Artisans réparateurs, micro-assurance des forages, CECODES Bénéficiaires : Artisans réparateurs, CGPE, micro-assurance des forages, Populations des villages du projet, CECODES Action possible : Pour assurer un fonctionnement optimal de ces organismes, CARE International devra appuyer les actions des artisans réparateurs et les bureaux des micro-assurances des forages dans leurs différentes actions d'appui au CGPE et de réparation des forages (sensibilisation, formation, don d'équipement, accompagnement dans l'obtention des partenariats avec les entreprises de ventes de pièces de rechanges à Maroua, etc.). Les actions de CARE devront également être dans l'accompagnement du cadre communal de concertation de développement économique et social (CECODES) qui est nouvellement créé, jusqu'à son fonctionnement effectif.

Constat 3 : Comportement attentiste des populations

Recommandation 3 :

Renforcer la sensibilisation des populations sur l'importance de la gouvernance durable des infrastructures hydrauliques

Cibles potentielles : Population des localités du projet, CGPE, Mairies, CARE

Bénéficiaires : Mairies, Populations des localités du projet,

Action possible : Pour une meilleure gestion des infrastructures hydrauliques (entretien et réparation), il est important que l'attention soit portée sur les bonnes manières d'agir en vue de sensibiliser et d'inciter ces populations à cerner les enjeux liés à la bonne gestion des points d'eau.

Constat 4 : Paiement des contributions mensuelles liées à la consommation de l'eau

Recommandation 4 :

Mettre en place un mécanisme de collecte systématique des contributions financières liées à consommation de l'eau des forages réhabilités

Cibles potentielles : Population des localités du projet, CGPE

Bénéficiaires : Comités de Gestion des Points d'eau, populations des localités du projet, micro-assurances des forages

Action possible : La non collecte des contributions financières systématiques auprès de toutes les personnes qui consomment de l'eau des forages réhabilités peut contribuer au découragement des certaines personnes. Il est important que chacun puissent contribuer pour la réparation des points d'eau. Cette mobilisation permettra à chaque CGPE d'adhérer à la micro-assurance des forages de sa commune.

Constat 5 : Faible participation des jeunes dans le projet

Recommandation 5 :

Impliquer davantage les jeunes dans les activités du projet.

Cibles potentielles : Mairies, CARE International, Jeunes des localités

Bénéficiaires : Jeunes des localités (femmes et hommes), populations du projet, Mairies

Action possible : il s'agit de formuler des activités qui correspondent à leur besoin. Pour que le projet puisse toucher les jeunes en particulier, il serait bon d'identifier leur besoin et d'élaborer des activités où ils pourront se reconnaître et qui permettront à long terme le développement des localités. En absence d'occupation, les jeunes se donnent à l'oisiveté. Il est primordial de réaliser une étude de base qui permettra de recenser leur besoin afin de les fournir une aide encore plus adaptée.

Constat 6 : Besoin affiché des nouvelles AVEC et autres associations d'être également suivi

Recommandation 6 :

Intégrer et accompagner de nouvelle AVEC et autres associations des femmes

Cibles potentielles : AVEC, GIC

Bénéficiaires : AVEC, GIC, femmes, jeunes, populations du projet,

Action possible : Le projet futur gagnerait à mettre en place une formule permettant d'intégrer d'avantage les associations des femmes. Un niveau d'accompagnement calibré suivant le niveau de l'AVEC (organisation, activités réaliser, statut des membres, secteurs d'activités, etc.). Les AVEC ayant déjà reçu l'appui du projet pourront être mise en contribution pour accompagner les nouveaux.

Constat 7 : Difficulté de fonctionnement du réseau des AVEC

Recommandation 7 :

Cibles potentielles : AVEC, Mairies, CARE International,

Organiser le travail des AVEC en petit réseau ou union par secteur d'activité et/ou par localité	Bénéficiaires : AVEC Action possible : Pour améliorer le suivi des activités des AVEC et la capitalisation des acquis, le projet devra organiser différemment les réseaux. Organiser les AVEC par secteur d'activités pour qu'ils puissent le même désir de réussite du projet et intégrer les notions apprises dans leur propre AVEC. Les AVEC pourront également être en réseau dans leur localité et faire trimestriellement des rencontres avec d'autres AVEC pour un partage d'expérience et de pratique. Un esprit de concurrence positive et de compétition naîtra entre les AVEC qui seront à la longue plus organisés et plus motivés.
---	--

Constat 8 : Découragement de certains membres des AVEC	
Recommandation 8 : Mettre un accent sur la communication sur les activités du projet notamment en ce qui concerne le processus de sélection pour les appuis en AGR	Cibles potentielles : AVEC, CARE International, DDDER, DDPROFF, DDJEC, Mairies Bénéficiaires : AVEC Action possible : La connaissance approximative des critères et du processus ayant conduit à sélection des micro-business à fort potentiel économique, explique la démobilisation observée et découragement des membres des AVEC lors de la mission d'évaluation de terrain. Pour dissiper le découragement, la communication sur les activités du projet notamment en ce qui concerne le processus de sélection pour les appuis en AGR serait utile.

Constat 9 : Les membres des AVEC n'épargne pas dans les banques/EMF	
Recommandation 9 : Sensibiliser les membres des AVEC pour plus d'utilisation des services des banques/EMF	Cibles potentielles : Membres des AVEC, Banques/EMF, Marie Bénéficiaires : Les AVEC, le réseau d'AVEC, Membres des AVEC, la population des localités du projet Action possible : Il s'agit ici d'associer les banques/EMF dans la sensibilisation des membres des AVEC pour une meilleure connaissance et l'utilisation des services des Banques/EMF.

REFERENCES

1. Agenda 2030 pour le développement durable
2. Cameroun vision 2035, février 2009, MINPAT
3. CARE International Cameroun, 2021. Projet COOPERER III : Rapport d'étude de Base.
4. CARE International Cameroun, 2021. Projet COOPERER III : Rapport intermédiaire.
5. CARE International Cameroun, 2022. Projet COOPERER III : Rapport intermédiaire 3.
6. CARE International Cameroun, 2021. Analyse économique territoriale de priorisation et d'accompagnement des activités génératrices de revenus dans les secteurs de production, transformation et commercialisation dans les communes de Kaélé, Touloum et Yagoua à l'Extrême-Nord Cameroun.
7. CARE International, 2016. POLITIQUE SUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES ET STRATÉGIE 2016-2020.
8. CARE International, 2018. Politique sur l'égalité de genre de CARE International
9. CARE International, 2019. La politique de CARE International en matière de genre
10. CARE International, 2020. Politique de Protection de CARE International : Protection contre le harcèlement, l'exploitation et les abus sexuels et contre la maltraitance des enfants. Date de révision : 15 avril 2022
11. Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, 2020. Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 pour la transformation structurelle et le développement inclusif.
12. Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, 2020. Stratégie sectorielle de la santé 2020-2030
13. Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, 2020. Stratégie de développement du secteur rural : Plan national d'investissement agricole SDSR/PNIA (2020 – 2030)
14. Ministère de l'économie, planification et aménagement du territoire (MINEPAT), 2020. Stratégie Sectorielle de Développement des Infrastructures 2020-2030
15. Ministère de l'économie, planification et aménagement du territoire (MINEPAT), 2020. Politique nationale de protection sociale (PNPS) au Cameroun 2020 – 2030
16. Ministère de la sante publique, 2020. Plan de préparation et de réponse au Covid-19 au Cameroun.
17. Ministère de la sante publique, 2021. Projet de préparation et de réponse à la covid-19 au Cameroun et financement additionnel : Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP).
18. Stratégie gouvernementale de riposte face à la pandémie du coronavirus (covid-19), Déclaration spéciale du Premier Ministre, Chef du Gouvernement du 05 mars 2021
19. Stratégie nationale de développement 2020-2030, pour la transformation structurelle et le développement inclusif
20. Stratégie sectorielle de la santé 2016-2027

ANNEXES
